"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,900

LA LIBERTÉ

VOL. 68 No 44 Saint-Boniface Jeudi 5 mars 1981



Jeannettes et Guides ont promis

Dans plusieurs localités des jeunes filles ont fait leur promesse pour accéder au titre de Jeannette ou de Guide. La cérémonie représentée sur la photo s'est déroulée à Saint-Jean-Baptiste. Voir les reportages des correspondants en pages intérieures.

Au sommaire

Les commissaires d'écoles face au militantisme

C'est dans une ambiance studieuse et parfois même animée que s'est déroulée l'assemblée annuelle des Commissaires d'écoles franco-manitobains (CEFM) en fin de semaine dernière.L'ancien secrétaire-trésorier des CEFM, M. Emile Huberdeau de Sainte-Agathe, a été élu à la présidence de l'organisme.

Puisqu'il s'agissait de la première assemblée annuelle après les élections scolaires du mois d'octobre 1980, cette réunion avait un peu une valeur de test. Sur les quelques 35 commissaires de langue française,. 25 ont participé à l'assemblée. Après les changements intervenus dans la Seine, les observateurs ont remarqué que seuls les commissaires Gérard Archambault (président sortant) et Gilles Saindon étaient présents.

L'an passé, les commissaires s'étaient attardés à la nécessité d'une meilleure collaboration entre les divisions scolaires. Cette année, le thème choisi offrait un prolongement des réflexions engagées: "Au delà des frontières". Il s'agissait de faire passer un message somme toute très simple: pour que l'éducation française puisse s'épanouir, il importe que les commissaires ne se contentent pas d'envisager des solutions au niveau local, qu'il sortent du cadre étroit de leur division scolaire.

Une élément-clé

Des divisions scolaires qui avaient été établies en 1959, lorsque le gouvernement conservateur de Duff Roblin avait décidé d'effectuer une réorganisation d'un système scolaire qui donnait une place au soleil à des centaines de districts scolaires. Le juge Alfred Monnin, qui a joué un rôle important dans la création des actuelles frontières des divisions scolaires, s'est adressé aux commissaires.

Il leur a expliqué les difficultés rencontrées pour regrouper les Franco-Manitobains au sein de divisions scolaires où ils pourraient garder la majorité et donc rester maître de leur éducation. Ainsi, il n'a pas parlé de découpage mais de "zigonage" pour finalement réussir à "rapailler presque tout le monde".

Pour le juge Monnin, il est clair que pour préserver l'éducation française, d'autres mesures doivent être introduites, tout en prenant bien soin d'ajouter dans la même phrase qu'il n'avait pas la solution. Mais dans son esprit, il ne fait aucun doute que la volonté politique constitue un élément-clé du problème. Et de citer l'exemple de Duff Roblin ou encore du Québec qui protège admirablement bien sa minorité de langue officielle.

Car toujours selon Alfred Monnin, qui a évoqué "l'inertie du tribunal", il ne s'agit pas d'attendre que les tribunaux donnent raison aux Franco-Manitobains. Une opinion qui mérite d'être d'autant plus méditée qu'elle émane d'un juge de la Cour d'appel du Manitoba, la plus haute juridiction judiciaire de la province.

Solution miracle

Si Alfred Monnin n'a pas avancé de solution miracle, les commissaires sont loin d'en avoir proposée une de leur côté, ce qui est fort compréhensible vu la complexité de la question. Au moins ils ont parfaitement pris conscience de

suite à la 5



La majorité des commissaires présents lors de l'asemblée annuelle. Assis de gauche à droite: Joseph Legault, Paul Dupuis, Emile Huberdeau (président), Claudette Savard (secrétaire-trésorier), Renald Guay et Pat Martin. Debout: Gilles Saindon, Gilbert Rioux (vice-président), Jean Dhellly, Hector Archambault, Richard Grenier, Daniel Delaurier, Edouard Robidoux, Diane Dubé, Roger Collet, Hilda Martens, Gilles Collet, Antonio Simard, Roger Poiron, Jean Allard, Gabriel Girard et Gérard Archambault (président sortant).

La 5e campagne du Coup de pouce a obtenu un succès sans précédent: 1790 donateurs ont contribué la somme de $24,676.65.

Lire sur la question l'OPINION de Bernard Bocquel en page 2

OPINION

De plus en plus mon journal

Les chiffres sont là, éloquents. La 5e édition du Coup de pouce, lancée officiellement le 20 novembre dernier sous le thème **"LA LIBERTÉ**, mon journal", a apporté $24,676.65 dans les caisses du journal. Ce record sans précédent a pu être réalisé grâce à la générosité (c'est bien le seul mot qui convient, puisque le donation était facultative) de 1970 donateurs; personnes privées, groupes, associations, communautés religieuses.

L'an dernier, 1,224 souscripteurs avaient contribué la somme de $14,662. Ces chiffres représentaient alors un autre record, puisque il s'agissait là d'une augmentation de plus de 50 pour cent sur l'année précédente, tant du côté des donateurs que de la somme recueillie.

Si l'on considère que le Coup de pouce, de par son aspect strictement volontaire, offre un bon indicateur de la popularité de l'hebdomadaire des Franco-Manitobains, le moins que l'on puisse dire, c'est que le journal connaît, depuis quelque deux années, un regain certain d'intérêt chez les lecteurs.

Pour sa part, la rédaction interprète l'énorme bond en avant efffectué à l'occasion de cette dernière campagne du Coup de pouce - une augmentation de 68 pour cent - comme une approbation de la politique de contenu développée et mise en oeuvre par elle. Nous voulons que **LA LIBERTÉ** soit un journal à deux dimensions: un outil d'animation, d'information, de conscientisation, mais aussi et surtout un outil de cohésion et d'intégration, c'est-à-dire un journal communautaire.

Bien sûr, la dimension communautaire du journal a toujours été, plus ou moins, présente dans **LA LIBERTÉ**. Mais pour que l'hebdomadaire des Franco-Manitobains puisse véritablement refléter la communauté, il importe de mettre sur pied un réseau solide de correspondants.

Prendre ses responsabilités

Dans ce sens, la rédaction ne s'est pas contentée de rétablir, comme nous l'indiquions fin janvier, un réseau de correspondants. Elle s'est aussi engagée dans un processus de formation. Le 14 mars, les collaborateurs du journal se réuniront pour un deuxième stage de formation. D'autres réunions de la même nature sont déjà prévues pour les mois à venir.

Au demeurant, la rédaction tient à souligner l'énorme travail déjà accompli par les correspondants et à rendre hommage à leur volonté de servir leur communauté, Et sans aucun doute, les nombreux Coup de pouce qui sont parvenus au journal depuis quelques semaines en provenance des villages, comme jamais auparavant, constituent une preuve d'appréciation certaine à l'endroit des correspondants.

Le Coup de pouce, nous l'avons dit et répété, ne doit pas être perçu comme une aumône envers une institution vieille de 67 ans, mais bel et bien comme le prix qu'il faut payer pour recevoir un service, au nom du principe que tout service se paye. Il semblerait que de plus en plus d'abonnés en aient pris conscience, vraisemblablement à la lumière de la transformation du contenu du journal.

À chaque lancement d'une campagne de Coup de pouce, le message avancé était très clair; sans cet apport financier, **LA LIBERTÉ**, dans le cadre actuel de son fonctionnement, ne pourrait guère envisager de boucler son budget. Bien que cette situation soit plutôt regrettable, il faut néanmoins souligner qu'il serait indécent que les lecteurs ne fassent pas leur part pour permettre au journal de stabiliser et consolider sa situation financière, de manière à ce que la qualité de l'hebdo puisse continuer à augmenter.

La rédaction a engagé le pari de produire un journal à la mesure des aspirations de la communauté franco-manitobaine. Les lecteurs du journal ont nettement indiqué qu'ils appréciaient l'orientation adoptée. Si chacun remplit sa part du contrat, **LA LIBERTÉ** des Franco-Manitobains est promise au plus bel avenir. Pour réussir, il s'agit tout simplement de prendre ses responsabilités.

Bernard BOCQUEL

L'appel aux citoyens

"Saint-Boniface en danger" titrait **LA LIBERTÉ** dans l'OPINION au 19 février dernier. Cette semaine, l'analyse de la situation porte à croire que le danger en question constitue une menace, non seulement pour l'avenir de Saint-Boniface, mais aussi pour l'avenir de la collectivité francophone du Manitoba. Car Saint-Boniface est le coeur de la francophonie.

Depuis l'amalgamation de Saint-Boniface à la ville de Winnipeg en 1971, il n'y a pas eu de telles luttes pour le contrôle de la destinée du vieux quartier. Pour les résidants du nord, la redésignation, comme zone résidentielle, des terrains situés au nord de la grande ligne du Canadien National, entre les rues Taché et Saint-Joseph, qu'ils demandent à la ville constitue une étape essentielle à la revitalisation de leur quartier.

Le Comité municipal de l'environnement a rejeté, début février, la demande, faite par plusieurs groupes communautaires, et a recommandé que cette zone demeure identifiée comme parc, afin que la ville puisse y construite, vers l'an 2000, un couloir surélevé devant relier les banlieues de Transcona et Elmwood au centre-ville de la capitale. Selon les prévisions, le comité exécutif de Winnipeg sera appelé à trancher l'affaire, jeudi 12 mars.

Le raisonnement des résidants, qui se présenteront à cette rencontre des plus importantes, est simple: ces plans pour la construction d'une autoroute dans l'arrière-cour du quartier, conçus il y a plus de dix ans, sont irréalistes, à la lumière des données actuelles, et leur existence a engendré une détérioration de la qualité de la vie communautaire à Saint-Boniface. D'abord, le nombre de résidants a chuté de dix pour cent en dix ans, les écoles ont connu des baisses anormales des taux d'inscription (à l'exception de l'école Taché); et le commerce, l'exemple des angles Taché-Provencher est très éloquent, est à un point mort.

L'incohérence du comité de l'environnement est flagrante dans le cadre des tentatives de la ville de revaloriser un centre-ville sans vie et abandonné de ses résidants et commerçants. Or le petit quartier de dix acres au nord de la "mainline" du CN offre une possibilité d'une centaine de lots, pouvant accommoder de 300 à 400 nouveaux résidants.

De plus, le quartier nord est déjà bien servi en termes de parcs. Les besoins de la ville au niveau du transit ne justifient pas la transformation de 40 pour cent de cette région en parc. Selon les résidants, les parcs Whittier et (le futur) Lagimodière suffiront amplement à leurs besoins récréatifs: les deux comprennent environ 60 acres de terrain.



M. Henri Lambert, président de l'Association des résidants.

Les groupes communautaires et les résidants qui se rendront à l'hôtel de ville, jeudi prochain, feront valoir que, pour Winnipeg, la redésignation de ce coin, comme zone résidentielle, constitue une occasion en or d'amortir, un tant soit peu, l'essor des banlieues, qui entraîne des dépenses exorbitantes au niveau de l'installation des services municipaux. Le renversement de la recommandation du comité de l'environnement serait donc la première étape d'une revalorisation du développement résidentiel de Saint-Boniface et, par conséquent, du centre-ville.

Car une telle décision mettrait un terme à l'incertitude des commerçants et des investisseurs, due au manque de leadership des édiles municipaux. Selon le président de l'Association, M. Henri Lambert, les demandes pour des lotissements se font de plus en plus nombreuses, et les terrains situés au nord de la grande ligne du CN ne sont pas les seuls à être développés.

En effet, le terrain anciennement occupé par Supercrete pourrait accueillir environ 80 familles et les lots industriels à l'ouest de la rue Taché (au nord du boulevard Provencher), les 14 acres derrière les installation de la firme "International Labs" de la rue Des Meurons, l'actuel emplacement de "Grandin Trucking", sont autant d'espaces à potentiel résidentiel.

C'est pourquoi non seulement les habitants de Saint-Boniface doivent s'intéresser à la question, mais aussi tous les organismes et les individus qui ont à coeur l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine. Car il faut se rendre à l'évidence: Saint-Boniface est le centre de la francophonie du Manitoba,. Toutes les semaines, des personnes de tous les groupes d'âge choisissent, pour toutes sortes de raisons, de "déménager en ville". Pourquoi ne pas favoriser, pour les parlants français, tant de Saint-Léon que de Sainte-Rose ou de Saint-Jean, le choix de Saint-Boniface?

C'est donc en faisant appel à son sens d'appartenance à une communauté et à son souci de l'avenir de ses enfants que l'Association des résidants du nord de Saint-Boniface demande l'appui de la population, autant des groupes que des individus. Lors d'une réunion publique, mercredi 25 février, quelque 125 résidants ont décidé de lancer une pétition (dont le texte est publié cette semaine dans **LA LIBERTÉ**) afin de renforcer leur demande auprès du comité exécutif de la ville.

De plus, un comité spécial a été mis sur pied pour préparer une stratégie qui sera mise en oeuvre d'ici cette rencontre pour en assurer un denouement favorable. Il est à souligner que les conseillers Evelyn Reese (Langevin) et Guy Savoie (Taché), ainsi que l'homme d'affaires de Saint-Boniface qui a mené la lutte contre l'amalgamation en 1971, M. Georges Forest, siègent au comité, aux côtés des membres de l'exécutif de l'association.

Il ne reste qu'une semaine avant la réunion du comité exécutif. L'appel aux citoyens a été lancé.

Jean-Pierre DUBÉ

LA LIBERTÉ remercie bien les 1790 donateurs

Des précisions sur le concours de sculptures

Cher Jean-Pierre;

Nous trois, de l'équipe de sculpteurs sur neige du Manitoba, voudrions te remercier pour le reportage que tu as préparé pour **LA LIBERTÉ** du 19 janvier. Cependant, il y a certaines parties de ce reportage qui doivent être éclaircies. Je ne me souviens pas au juste de toutes les questions et réponses que l'on a échangées durant l'entrevue et, comme j'ai par moments, la mauvaise habitude de rafistoler des phrases à double tournure pour le plaisir de la chose, peut-être que cela aurait, en certain cas, brouillé l'eau de source, mais puisque tu permets que je m'explique, "y'a rien là", on va finir par tirer les choses au clair.

Premièrement en ce qui était du verdict des juges au Concours International de Sculpture sur neige, nous n'avons jamais eu le soupçon ou même la pensée qu'il y aurait pu y avoir de manigance ou encore de décision politique pour le prix ex aequo entre le Maroc et le Canada, pas plus que le comité exécutif du Carnaval se serait trompé dans ce genre de choses.

Revenons à la compétence du jury au Carnaval de Québec, qui était composé des personnes suivantes: Mme Marie Tifo, comédienne, Prix Paul-Hébert (Trident 1976) Hugo d'argent au Festival du film de Chicago, pour son rôle dans "Les bons débarras" (Prix de la meilleure interprétation); M Cyril Simard architecte, directeur de la section des arts de l'environnement, Ministère des affaires culturelles du Québec; Mme Nicole Blouin, relationniste, directrice du Programme de relations publiques, Université Laval, et rédactrice-en-chef de la revue "Le Collectionneur"; M. André Bécot, sculpteur et directeur au Conseil d'administration du Conseil de la sculpture du Québec. Et voilà, le calibre de ces individus qui n'ont pas la réputation de démordre facilement aux caprices de qui que ce soit.

Le "Winnipeg Free Press" du 11 février souligne que j'aurais laissé savoir que beaucoup d'équipes internationales étaient formées de professeurs, d'ingénieurs et de techniciens, au lieu de sculpteurs. Heureusement que le contraire est plutôt vrai: il faut voir le curriculum vitae de chacun pour se rendre compte que c'était quasiment toutes des personnes du "méquier".

Commençons par l'équipe d'Allemagne. Tous trois sont membres de l'Association des sculpteurs professionnels de la Bavière; la France, la même chose, des trempés en arts, et ainsi de suite pour l'Argentine. l'Espagne, les États-Unis, la Hollande, l'Italie, le Maroc, le Québec, la Pologne et le Mexique, qui avait trois professeurs (pas en astrologie) mais bien en beaux-arts. Voyez-vous, il ne serait pas très logique quand même que des pays envoient des jardiniers, des ingénieurs en métallurgie ou des vétérinaires pour exécuter des sculptures sur neige.

Quand les personnes de tous les pays étaient réunies pour travailler dans le grand atelier de neige devant la "Place du Palais de Glace" vis-à-vis de l'Assemblée nationale, des centaines de visiteurs venaient se balader sur la place afin de partager leurs joies avec les artistes de chaque pays, qui oeuvraient à l'ombre de leur drapeau.

Bien sûr que beaucoup avaient en main leur cane magique remplie de l'élixir du Carnaval qu'est ce légendaire "caribou", c'étaient des gais "carnavaleux" qui, de bon coeur, payaient la traite, et non des robineux; nos cousins français du pays des bons vins et d'autres équipes aussi, n'avaient jamais eu le privilège de savourer le "bouère national", alors ils furent transformés en de joyeux lurons et gagnèrent leurs épaulettes. Car pour devenir bon "carnavaleux" il paraît qu'il faut passer l'initiation qu'est "le baptême du caribou".

Parlant de compétition, c'est semblable à écrire des examens; ça fait toujours peur et, nous, comme d'autres, ne sautions pas de joie la dernière nuit de travail. Finalement, on s'est dit "gagne ou gagne pas", l'important c'est d'avoir fait le mieux qu'on pouvait et, qu'importe les résultats, toutes les équipes, je crois, avaient ces mêmes sentiments et cette même satisfaction, celle d'avoir participé à plein.

Tous les pays, le nôtre inclus, n'attendons que l'invitation du Carnaval de Québec et la permission de notre gouvernement pour y retourner.

Avant de fermer boutique, Don Berg, Miguel Joyal et moi-même, aimerions vous laisser savoir que nous avons été reçus à bras ouverts au Québec, dès la descente de l'avion en arrivant, le 30 janvier au soir, et ça n'a pas "dérougi tout l'temps" que nous étions au Carnaval, jusqu'au retour en avion, le 9 février au soir.

Nous sommes très reconnaissants envers tous les membres du Comité du Carnaval de Québec et aussi à Hélène Guirard, chef de mission pour le Canada Dernièrement et non moindrement, nous avons apprécié que le Gouvernement du Manitoba nous fassent confiance et organise les moyens nécessaires pour que nous puissions aller y participer.

"Pis toué" mon vieux Jean-Pierre, sans rancune, j'imagine bien qu'avec le travail de journaliste, "court per ci, court per là", vous auriez besoin des heures de 136 minutes pour faire joindre les deux bouts. "Chte doué" un grand gobelet de Caribou pour le prochain Festival.

J'enlève la tuque, souffle la lampe et à un autre tantôt.

Réal Bérard
Saint-Boniface
le 2 mars 1981.

Peut-on me juger coupable...

Monsieur le rédacteur,

C'est avec le sourire aux lèvres que j'ai lu l'article intitulé "Exprimons la fierté" (livraison du 19 février) et signé par Jean-Pierre Dubé. Ne pouvant vivre avec la crainte d'être un jour déniché et dénoncé, j'ai décidé, après mûre délibération, de sortir du confort et de la monotonie de mon foyer afin de subir mon procès pour un crime qui semble être nul autre que haute trahison.

Mais avant d'être rassemblé, "tuqué" et "ceinturé", avant d'être forcé à ingérer quelques millilitres de "caribou" à danser, à applaudir et à être applaudi, enfin, avant d'être immergé dans les fonts baptismaux de la "culture" pour émerger en "born-again" Franco-Manitobain, j'ai le droit de plaider ma cause.

Peut-on me juger coupable parce que je n'aime pas le goût d'une bierre tiède dans un verre en plastique et que mon estomac digère mal un morceau de tourtière réchauffée servi sur une assiette en carton; parce que je mange de la soupe aux poix à l'année longue, non pas pour nourrir ma fierté mais pour nourrir mon corps; parce que je préfère assister à un spectacle d'envergure tel celui de Robert Paquette dans une salle où l'acoustique est bonne et où les musiciens n'ont pas à concurrencer avec la cacophonie de la foule; parce que je préfère la dance du "Royal Winnipeg Ballet" à la jigue; parce que je préfère connaître la vraie Histoire plutôt que les récits romanesques du noble sauvage rousseauiste et des demi-dieux qui portaient des ceintures fléchées (ceintures qui leur donnaient, sans doute, leurs forces physique, morale et intellectuelle); parce que je préfère les gens qui ont le sens de l'humour aux gens qui ont la "joie de vivre"; parce que je préfère tricoter un gilet pour ma petite nièce qui habite l'autre bout du pays que de regarder le tricot des autres; parce que j'ai jugé que le coup de pouce à **LA LIBERTÉ** valait bien le coût d'un relais; parce que je fais une distinction très nette entre folklore et culture; enfin, parce que je porte religieusement, chaque année, depuis la première neige de l'automne jusqu'à l'arrivée du printemps, une calotte beige plutôt qu'une tuque rouge? Serait-ce un crime d'oser choisir ses divertissements en se basant sur des critères personnels? Comme me l'a dit un ami, il n'y a pas que la jigue et la tourtière au pays de Riel et de Provencher.

Mais attention, je ne reproche rien aux organisateurs et aux participants du Festival du Voyageur. Impossible de plaire à tout le monde en toutes occasions et la liberté dans les loisirs s'impose. D'ailleurs, les responsables du Festival semblent avoir trouvé les moyens nécessaires pour assurer la réalisation des buts de cette fête --buts qui, au niveau pratique, se résument à la rentabilité financière.

Celui que je reproche, cependant (un sourire trop prononcé risque d'exposer les dents cachées) c'est le journaliste de **LA LIBERTÉ** qui, l'ayant voulu ou non, démontre, voire même encourage une certaine intolérance envers ceux qui ne ressentent pas le besoin d'afficher, une semaine durant, une "fierté" de je ne sais trop quoi. Pourtant, il existe encore certaines personnes qui, sans costume et sans maquillage, son fières d'être Canadiens d'expression française en cette province, qui affirment cette fierté et qui s'affirment, en jean fanné ou en complet neuf, à l'est et à l'ouest de la Rouge, sans "flasher leur badge".

Et, finalement, s'il n'y a rien de plus naturel dans la femme et dans l'homme que de rechercher le plaisir, il est aussi dans la nature même de la femme et de l'homme de trouver ses plaisirs à sa façon. Car si cela n'était pas le cas, pourquoi ai je tant de misère à faire comprendre à certains amis --pourquoi même ai-je à leur dire? -- le plaisir que j'ai, chaque jeudi, en feuilletant la toute dernière livraison de **LA LIBERTÉ**?

Lucien Chaput Saint-Boniface

LA LiBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,600 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé

Membre des Hebdos régionaux et de l'association de la presse francophone hors Québec.



Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Jounaliste: Jean-Pierre DUBÉ
Collaborateur: Armand BÉDARD
Publicité: Léo GROUETTE
Composition: Arlette LACHIVER
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Montage: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire: Odette GUYOT, Huguette SUCHY

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823. Les locaux sont situés au centre culturel franco-manitobain 340, boulevard Provencher.

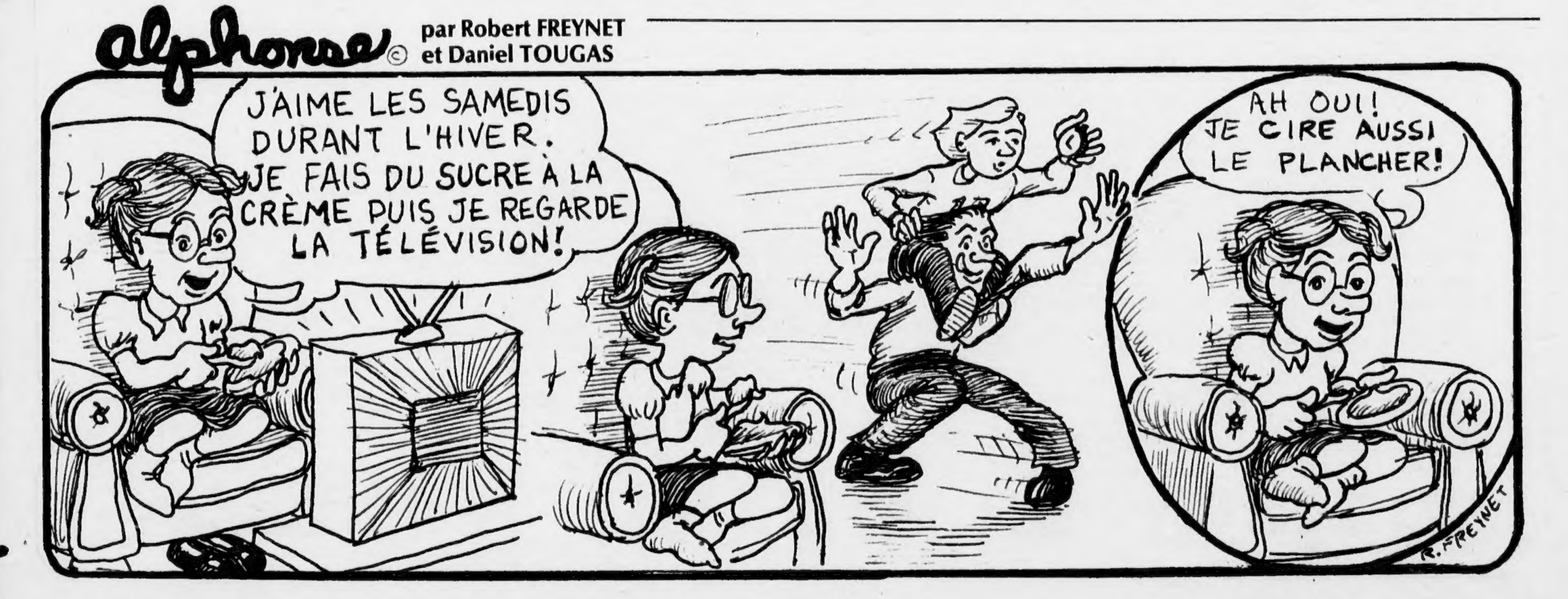
L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 1101, rue Keewatin, Winnipeg Manitoba, R2X 2Z3.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 96
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface R2H 3B4

alphonse © par Robert FREYNET et Daniel TOUGAS



Les donateurs au coup de pouce

Îles-des-Chênes
Lionel & Lucie Dupuis
Gilbert & Deanna Trudeau
Jacques & Gabrielle Commeault

Notre-Dame-de-Lourdes
Thaïs Vuignier
Robert Fouasse
Mme Marie Meyer

Otterburne
Paul & Jeannette Roy

Parc Windsor
Mme Gérarda Jonson
Denis Chouinard
M. Robert Turenne
Laurette Chabbert
Jacqueline Beaudette
Mme G. Cooper

Pine Falls
Camille Ste Croix

Québec
Paul Lécuyer

Richer
Denis E. Verrier
Mme Monique Chabot

Saint-Boniface
A. Audet
Rose A. Dupas
Marie Bouchard
M. Josef Pavlik
Alain & Annette Labossière
Richard Cormier
Le Fonds de Sécurité des Caisses populaires

Dr. Bert DePape

Saint-Claude
Anonyme
Joseph Sorin

Saint-Joseph
M. Gilbert Beaudry

Saint-Malo
M. & Mme Antoine Gosselin
Etienne Catellier
Gustave Gosselin
Cécile Gosselin

Saint-Norbert
Capitaine Guy Turenne
J.R. Cameron

Saint-Pierre-Jolys
René & Lyse Desharnais
Julia Mozell
Anonyme

Saint-Vital
Ulysse & Emma Fillion

Saint-Agathe
Armand Gratton
Anonyme
Raymond & Irène Lapointe

Sainte-Anne
Mlle Irène P. Kenny
Anonyme

Winnipeg
M. & Mme P. Van Ryckeghem
Mlle Marie Guimond
Paul & Ginette Boyer
Anna Toupin
Ernest Grégoire
Mme Léon A. Caron
G. Gendreau
Albert Guay

Lettres à LA LIBERTÉ

Il y a si longtemps que la langue me démange

Une bonne petite soirée...

Oui. De la belle musique allemande, comme à Munich, des danses comme on aime encore en danser, quelques rencontres amicales, une animation très, très discrète (où l'on aurait peut-être apprécié entendre parler du Voyageur). Oui, dans l'ensemble, c'aurait pu être pire...

Mais, toujours ce petit relent d'amertume qui vient ternir ce qui aurait pu être "une très bonne soirée".

Ces derniers temps, on lisait un peu partout des phrases comme: "nous sommes les descendants d'une race fière... Donnons son visage réel au Voyageur... Venez vivre les moeurs de nos ancêtres et voir le cachet conservé dans l'héritage de cette belle culture que nos pionniers nous ont laissée."

De même, on entendait chanter avec foi:

"la race, notre race,
c'est la plus tenace,
ni le temps, ni l'espace,
rien ne l'efface".

Alors, fort de ces belles paroles, le coeur alléché à l'avance, on se réserve quelques soirées pour aller vivre, entre amis francophiles, une bonne veillée francophone à la canadienne-française. Et, on se retrouve au gymnase Holy Cross, à la soirée des Barbus. Tout de suite, le charme tombe. Les billets? délivrés en anglais. Les annonces humoristiques? Affichées en anglais: "Bath 10¢, Free soap, Beard Growing Contest, et son on..." Cependant, on espère encore.

Puis l'annonceur arrive. C'est toujours dans la langue de Shakespeare qu'il nous souhaite la bienvenue. Il doit pourtant parler comme nous, ce brave homme, puisqu'il échappe quand même, en début de soirée, une phrase dans notre langue.

Enfin, le concours commence,. C'est, naturellement, en anglais que l'on appelle les concurents. Certains noms sont même complètement transformés par l'accent (ô! trahison). Même les résultats, uniquement en anglais! Je comprends mal...

Bien sûr, me direz-vous, c'est mon problème. Je n'ai qu'à mieux connaître l'anglais. Evidemment... Mais, cela changerait-il la réalité du problème?

Ce que je veux dire ici, c'est que cette expérience a suscité chez moi quelques réflexions:

- Pourquoi ce reniement de notre langue maternelle? Aurait-on honte de nos origines françaises, peur de ne pas être "in"?
- Pourquoi, dès qu'une personne parle anglais dans un groupe francophone, le groupe vire illico à l'anglais, même si la personne est bilingue?
- Pensions-nous que c'est en ne nous reconnaissant pas nous-mêmes que nos amis anglais vont nous reconnaître comme "une race fière et tenace"?
- Nous attendons-nous réellement à ce qu'il nous respectent, s'il sentent que nous ne nous respectons pas nous-mêmes?

Bien sûr, il y a des raisons (que j'ignore sûrement) à ce phénomène. Bien sûr aussi, les anglophones apportent une large contribution financière à notre festival. Faut bien vivre, par vrai? Mais, serait-ce pour cette raison qu'on vendrait notre langue? Dans un autre domaine cela s'appellerait de la prostitution. Naturellement, je plaisante, ce n'est pas le cas ici...

Qu'on ne me fasse pas dire surtout que je veux éliminer les Anglais de Notre Fête. Je suis heureuse, au contraire, qu'il puissent vibrer, eux aussi, à notre culture, Qu'ils en profitent, mon Dieu, tant qu'elle existe. Je trouve ça bien normal, qu'ils soient nos invités. Mais de là, à se mettre à genoux et à renier ce qu'on est (ce qu'on restera toujours malgré le temps et l'espace) pour leur plaire... Non! D'ailleurs, ce n'est pas à quatre pattes qu'on peut plaire à l'autre, c'est DEBOUT. Ou alors, n'osons plus chanter sur les toits qu'on fête notre Voyageur, notre culture. Cela n'a plus de sens, si ce n'est le sens commercial.

J'ajouterai que dans la salle, à grande majorité francophone, j'ai entendu des réflexions étonnées, comme: "tiens, c'est tout en anglais ici?" Je l'ai même entendu (je comprends un peu l'anglais, oui) de la bouche d'anglophones à notre table, déçus de ne rien trouver de français à cette fête qu'ils croyaient être celle des Canayens. "At least 50-50 you know!" Finalement, injustice pour tout le monde.

Je dois mentionner aussi que les scouts, tout souriants, nous servaient la tourtière en français, que c'est en français que les trophées furent remis aux vainqueurs (Nelson Fournier et Denis Beaudette) par Aurèle Désaulniers et Georges Forest. Bravo! Merci. Mais, sans micro, il n'y avait qu'eux pour le savoir, Quelle animation!

Quel dommage que l'on ne se reconnaisse pas à sa juste valeur! N'en avons-nous donc plus aucune? Quel dommage que sur nos propres affiches (quand elles sont bilingues), le français passe toujours en second, et soit écrit en petit! Sommes-nous donc des minables? Quel dommage de laisser périr doucement tout un patrimoine culturel riche, si riche qu'une grande partie du monde nous l'envie. Sommes-nous donc si inconscients? si faibles?

Et quel héritage laissons-nous à nos enfants? Les "mordus du français" me diront qu'il restera toujours un ilôt de francophones accrochés à leur culture, une "élite de la langue", quoi. Bien sûr bien sûr... Mais une élite représente-t-elle la réalité d'un peuple? Peut-on faire tenir la crème si le gâteau n'existe plus?

En toute honnêteté, je tiens à ajouter qu'il s'agit, à Holy Cross, d'un cas isolé, Ceux qui ont visité la plupart des autres relais ont pu se réjouir en français à 100%. Personnellement, j'ai beaucoup apprécié le Grenier de l'abbaye, dans mon aube de moine, le télé-relais, le C.J.P., le CCFM et ses Boss, et bien d'autres lieux de festivité qui vivaient aussi cette fête dans un esprit que le Voyageur n'aurait certes pas renié.

Voilà pourquoi, c'est sur une note d'espoir que je vais clore cette lettre, Vous excuserez l'ombrage qu'elle a peut-être apporté dans le coeur de certains. Je ne voulais peiner personne. Je ne désirais que rédiger au propre quelques réflexions qui jaillissent devant des situations variées mais semblables. Jusqu'à présent, je n'avais pas osé m'exprimer. Mais... il y a si longtemps que la langue me démange...

Jacqueline Beaudette,
Parc Windsor, Saint-Boniface
le 23 février 1981

cc. Le Conseil d'administration du Festival du Voyageur
Le Personnel du Festival du Voyageur

Le droit d'être identifié

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous féliciter pour l'article traitant de "L'atelier Rivière Rouge de Saint Malo". J'ai très apprécié la sensibilisation que votre article accomplit.

Cependant, j'aurais aimé que vous mentionniez les noms de tous les gens vus sur la photo qui apparaissait à la page 7 de cet article. Je pense que "les clients" ou "les handicapés" ont autant le droits d'être identifiés comme individu que les animateurs. Pourriez-vous représenter la photo et ajouter leurs noms?

Très respectueusement,

Aurèle Boisvert
Lorette
Le 23 février 1981

NDLR. Votre point, M. Boisvert, est parfaitement justifié. Pour des questions d'espace, toutefois, il nous est impossible de refaire paraître les photos en question. Les clients photographiés étaient: Louise Nolette, Denise Gosselin, Noella Toupin, Aline Chouinard, Gisèle Curé, Ginette Brémault, Angèle Poiron, Ross Eggertson, Ivan Skrumeda, Rosa Clément, Emile Manaigre et Raymond Erhart. Nos sincères excuses aux intéressé(e)s.

La balle est dans le camp des commissaires

(suite de la une)

l'urgence de discuter à fond toute la problématique, en collaboration avec les autres organismes franco-manitobains qui ont un rôle à jouer dans le domaine de l'éducation.

L'objectif visé est simple: lorsque le gouvernement manitobain (d'ici quelque trois ans principe) annoncera le besoin de remettre à jour le système scolaire, les commissaires devront disposer de solutions pratiques et viables pour assurer que les nouvelles structures qui seront mises en place permettront aux francophones de contrôler leur éducation.

Dans cette perspective, certains commissaires verraient d'un bon oeil que la province assume complètement les frais de l'éducation. Pour des gens qui pensent généralement que la perte du pouvoir de taxation (à l'heure actuelle la province paye 80 pour cent des coûts et le prélevé spécial des divisions obtenu grâce à la taxe foncière 20 pour cent) est synonyme de perte d'autonomie, c'est là une idée presque révolutionnaire.!

Un bon mot

Bien entendu, le cheminement de tous les commissaires n'est pas le même. Ainsi, dans la Rouge, on ne voit pas forcément le besoin d'aller au delà des frontières, puisque les francophones, favorables à l'éducation française sont majoritaires. "Dans la Rouge, a dit l'un d'entre eux, il n'y a pas de problème. Ses collègues "minoritaires" dans d'autres divisions n'ont pas manqué de transformer cette assertion en bon mot, conscients que eux aussi, un jour, n'ont pas eu de problème.

En fait, il apparaît clairement, au fil des assemblées annuelles et des discussions, que les commissaires d'écoles, bien que déployant une bonne volonté, manquent singulièrement de militantisme. Surtout face à la position stratégique qu'ils occupent dans le système scolaire présent. Les Commissaires d'écoles franco-manitobains ne se présentent vraiment pas comme un groupe de pression spécialement efficace.

Un exemple. L'an dernier, ils ont adopté une motion demandant que le plan d'ensemble élaboré par les spécialistes du Bureau de l'Éducation française qui, comme son nom l'indique, aborde toutes les facettes reliées à la mise sur pied d'écoles adaptées aux aspirations des Franco-Manitobains, devienne la politique officielle du ministère de l'Éducation en matière d'éducation française. Résultat: les CEFM ont adopté cette année une motion pour prendre les moyens qui s'imposent pour rendre public ce document qui n'est toujours pas officiel.

Néanmoins, il existe un motif de consolation de taille, les commissaires qui disposent de la majorité dans leur division peuvent mettre en oeuvre le plan d'ensemble puisqu'ils disposent des pouvoirs nécessaires. Maintenant, on peut toujours se poser la question de savoir si, dans la Rouge, il n'y a pas de problème(s) à mettre en oeuvre le plan d'ensemble?

On ne le dira jamais assez. Tant que l'actuel système scolaire est en vigueur, les commissaires doivent jouer un rôle-clé. Mettre sur pied un comité qui sera prêt à proposer des nouvelles solutions pour l'éducation française lorsque le gouvernement décidera finalement de mettre de l'ordre dans les structures désuètes d'aujourd'hui peut donner bonne conscience. Mais cela n'est pas suffisant.

L'éducation française a besoin de militants, ensuite de gens de bonne volonté. La balle se trouve toujours dans le camp des commissaires d'écoles.

Bernard BOCQUEL

Des écoles françaises?

On le sait, lors de sa révision de la loi scolaire l'an dernier le gouvernement manitobain n'a jamais accepté de franchir un pas décisif: celui de parler d'ÉCOLES françaises, plutôt que simplement de CLASSES françaises. Dans ce sens, a-t-on expliqué aux commissaires d'écoles, la nouvelle rédaction de l'articles 23 de la charte des droits et libertés proposée par le gouvernement canadien dans le cadre de son projet de rapatriement unilatéral de la constitution, offre une perspective intéressante.

En effet, bien que l'on ne parle pas explicitement d'écoles françaises, l'article 23 confère le droit d'instruire les enfants "dans des établissements d'enseignement de la monorité linguistique financés sur les fonds publics". Et selon une interprétation généralement admise, il s'agit là d'une manière de parler d'écoles françaises.

Aux élections à la SFM: de la bonne volonté

La Société franco-manitobaine rendait publique, la semaine dernière, sa liste des candidats pour les élections à son conseil d'administration, qui auront lieu lors de l'assemblée annuelle, les 21 et 22 mars.

À l'heure actuelle, les postes de président et de premier vice-président, occupés par Mme Gilberte Proteau et M. Léo Létourneau, ne sont pas contestés. Le deuxième vice-président, M. Michel Lachiver, et le secrétaire-trésorier, M. Robert Rey, termineront leur mandat en 1982. Le répresentant-jeunesse demeurera également en poste jusqu'à l'assemblée du Conseil Jeunesse Provincial en avril.

Il n'y aura élection, donc, qu'au niveau des quatre postes de conseiller, que convoitent six Franco-Manitobains: M. André Bazin de Saint-Claude, M. Jean Lalonde de Saint-Boniface, Mme Thérèse Marcoux de Saint-Boniface, le Dr Léonard Marcoux de Saint-Norbert, M. Léo Robert du Précieux-Sang, et M. Fernand Rondeau de Saint-Léon.

Des interviews menées auprès de ces six candidats, il est ressorti qu'ils ont tous accepté de poser leur candidature par conviction, par devoir, par attachement à la cause des francophones du Manitoba. Tous ont exercé des fonctions de responsabilités dans leur communauté respective et se sentent plus ou moins prêts à rendre service et à apporter leurs idées.

Plus d'une centaine d'appels

Mais bien que les six candidats soient d'accord, en principe, avec le rôle que joue la SFM, certains ont exprimé des réserves quant aux moyens employés, soulignant, entre autres, le peu de crédibilité de la Société dans les milieux ruraux, qui serait due, en grande partie, à un manque d'information. Le premier à se rendre compte du problème, est sans doute le président du Comité des candidatures, de cette année, M. Louis Fiola, présentement membre du conseil d'administration de la SFM, qui s'est plaint de la difficulté à trouver des candidats.

Selon lui, plus d'une centaine d'appels téléphoniques ont été faits en vue de créer les conditions necessaires à la tenue d'une élection. Les six nouveaux venus qui ont accepté de briguer les suffrages à l'assemblée annuelle, selon leur propre aveu, connaissant généralement très peu les objectifs et les activités du "gouvernement" qui les représente. La plupart n'ont aucune idée précise à véhiculer et aucun changement à proposer, mais ont indiqué qu'ils entendent profiter du fait qu'ils sont candidats pour se familiariser avec les dossiers.

En partant du principe que l'apport des bénévoles à la direction et à l'action du bras politique est essentiel, il importe, comme l'a souligné le candidat Léo Robert, de changer l'image de la société. De fait, donner aux Franco-Manitobains la passagère impression qu'ils ont leur mot à dire ne semble pas suffire à les intéresser à participer à l'assemblée annuelle, encore moins de se porter candidat.

Jean-Pierre DUBÉ



"PSST! PSST! MON AMOUR!"

Le Club de théâtre du Collège universitaire de Saint-Boniface présentera bientôt sa deuxième pièce de l'année, intitulée "Psst! Psst! Mon amour!" Cette pièce est une "farce" de Bari Rolfe ("The Lovers of Bologna") traduite, adaptée et mise en scène par François Coquereau. Elle sera présentée en matinée, les 17, 18 et 19 mars à 13h, et en soirée, les 20, 21 et 22 mars à 20h, à la Salle Martial-Caron du Collège. Les billets sont disponibles à la réception du Collège au No 233-0210.

L'équipe de production du club de théâtre est composée de: (de gauche à droite) première rangée: Pierre Trudel, Brian Bourgault, Francis Potié, Patty Devequy Vadivelu; deuxième rangée: Alain Jacques, Monique Chartier, Christine Gosselin, Thérèse Pilotte; troisième rangée: Jean-Maurice Labelle, Florette Glasson, François Coquereau et Charles Gagné.

TRIBUNE LIBRE

"Medicare"? Un fiasco (Les chiros)

Malgré la récente décision de la province d'accorder aux quelque soixante-dix chiropracteurs du Manitoba une augmentation de 26,75 pour cent des tarifs, sur trois ans, rétroactive au premier avril 1979, les revendications de ces professionnels demeurent fondées.

Non seulement cette hausse apparaît dérisoire, compte-tenu de la montée en flèche des coûts d'opération (100 pour cent depuis 1969); mais, selon le Dr Henri Marcoux, la discrimination contre la profession va se poursuivre. Entre autres, l'accès aux institutions publiques de soins de santé est toujours interdit aux chiros.

Pour mieux comprendre le conflit actuel entre le programme "Medicare" et l'Association des Chiropraticiens du Manitoba (MCA), il faut connaître un peu l'histoire de l'entente entre les deux groupes, depuis les débuts du programme en 1969.

Avant que le gouvernement conservateur de Walter Weir n'institue, en 1969, le "Medicare" avec l 'inclusion des services en chiropraxie, les chiros fonctionnaient sur une base d'entreprise privée. Le coût des services était établi par l'Association provinciale et ceci leur permettait de prendre le temps nécessaire pour faire un bon examen et donner des traitements de qualité.

Le coût d'un examen, alors, s'élevait aux environs de $15 à $25, et le traitement de $5 à $6 la visite, sans compter les frais supplémentaires pour les thérapies, les supports orthopédiques, etc... Le chiro était raisonnablement bien payé pour son temps, son expertise, et pouvait tirer de sa pratique un profit directement relié au montant de travail qu'il y mettait.

Mais "Medicare" a changé tout ça. D'abord, les frais d'examens ont disparu, et le coût des traitements fut réduit comme suit: une première visite (incluant consultation, examen et traitement, ce qui peut prendre de 20 à 30 minutes, selon le cas): $6.25. Les visites subséquentes (qui peuvent prendre de 5 à 15 minutes, selon le cas): $4.25. Même s'il y avait une perte économique assez considérable , les chiros étaient heureux d'être "acceptés" par une agence gouvernementale et de bénéficier du fait que le public manitobain aurait, enfin, une occasion d'utiliser la chiropraxie librement.

4 ans sans rencontre

Les chiros pensaient aussi que cette acceptation par le plan "Medicare". malgré son espect discriminatoire, allait ouvrir des portes qui, graduellement, règleraient les inégalités, telles les limites sur le nombre de visites, et le manque de réalisme des tarifs.

Le gouvernement néo-démocrate, qui a pris le pouvoir ensuite, ne s'est pas préoccupé de la chiropraxie pendant plusieurs années. À l'époque, on croyait que le cabinet Schreyer voulait non seulement réduire les revenus des professionnels, mais aussi s'opposer à l'inclusion des soins chiropractiques dans "Medicare". Conséquence de cette attitude: aucune communication avec le gouvernement et "Medicare" ne s'est tenue pendant quatre ans, malgré des efforts de la part de la chiros pour obtenir une rencontre.

Finalement, en 1976, une série d'augmentations annuelles amena le tarif présentement en vigueur: une première visite: $8.68; une visite subséquente: $5.93. Les limites du nombre des visites annuelles permises par personne ou famille ont été maintenues comme suit:

-11 visites pour les personnes célibataires,
-25 visites pour les familles de 2 ou 3 personnes,
-33 visites pour les familles de 4 personnes ou plus.

Depuis 1969, il y a eu 39.5% d'augmentation dans le tarifs payés par "Medicare" tandis que les coûts d'opération ont montés de 100% à 200%. Ceci veut dire que la seule façon, pour un chiro, de maintenir un niveau de revenu qui lui permet de conserver sa pratique, son équipement, son éducation, ses employés son standard de vie, etc., est d'augmenter le nombre de patients par jour.

Malgré tout, le pourcentage d'utilisation des services chiropractiques par les citoyens, est passé de 6.8% en 1974, à 9.2% en 1979, avec une augmentation de 16 chiros dans la province.Présentement, environ 10% de la population utilise les services de chiropraticiens.

Les négociations courantes avec "Medicare" par l'entremise du "Manitoba Health Service Commission" (MHSC) ont débuté en avril 1979. À ce moment là, MHSC a indiqué à la MCA qu'une étude sur la chiropraxie était nécessaire pour plusieurs raisons, y inclus celle de comprendre pourquoi l'utilisation et les coûts des soins chiropractiques augmentent d'année en année.

Et que suivant cette étude, on élaborerait une direction pour les négociations sur les nouveaux tarifs. La MCA décida de contribuer à cette étude, en formulant un mémoire pour renseigner les gens de MHSC. Ce mémoire fut enfin présenté en décembre 1979, après sept mois de travaux intensifs. Le mémoire fut appuyé par l'étude mondiale sur la chiropraxie démandée par le gouvernement de la Nouvelle-Zélande, et un rapport sociologique sur la chiropraxie au Canada qui s'intitule: "Chiropractors, Do they Help?"

Les recommandations de ce mémoire manitobain demandaient:

1- qu'on abolisse les limites sur le nombre des visites;
2- que les tarifs soient élevés au même niveau que les tarifs des médecins, qui ont reçu 100% d'augmentation depuis 1969, à comparer à 39.5% pour les chiros;
3- que les chiros puissent faire du "balance billing", c'est-à-dire, demander un tarif supplémentaire pour ramener le revenu pour les examens et traitements à l'intérieur des standards canadiens ($15 à $20 la visite);
4- que "Médicare" inclue le coût des radiographies;
5- que "Medicare" inclue le paiement pour des études diagnostiques pour le sang et l'urine, faites en laboratoire;
6- que "Medicare" paie les supports orthopédiques prescrits par les chiros;
7- qu'une augmentation soit prévue pour les services d'urgence;
8-que "Medicare" oblige les médecins à fournir des radiographies de patients aux chiros pour éviter une seconde radiographie pour le même problème.
9- la reconnaissance économique des chiropraticiens spécialistes, qui font de la consultation pour d'autres chiros ou médecins;
10- l'accès aux institutions de santé publiques, telles que le Centre de réhabilitation du Centre des sciences de la santé;
11- que les patients puissent se faire traiter par leur chiro dans les hôpitaux

Huit chiros dissidents

En somme, les chiros demandent une fin à la discrimination qui se fait envers les patients qui utilisent la chiropraxie, et envers les chiropraticiens qui traitent environ 10% de la population annuellement. (on peut supposer que, sur une base de 5 ans, environ 30% de la populaiton reçoit des soins chiropractiques).

Dans son rapport sur "Medicare", le juge Emmett Hall demande que toute discrimination antichiropractique cesse et que les chiros jouissent des mêmes privilèges que les médecins dans les institutions publiques pour la santé.

Présentement l'Association des chiros continue à transiger avec beaucoup de patience avec "Medicare" et le gouvernement. Certes, l'acceptation gouvernementale est très importante, mais pas au point de sacrifier la profession. Il y a environ huit chiros qui sont sortis de "Medicare", et, présentement, il y en a environ 20 autres qui feront de même d'ici quelque temps.

L'augmentation accordée par MHSC, environ 26% sur une période de 3 ans, demeure foncièrement inadéquate et certainement injuste. Les autres recommandations visant un statut d'égalité pour les chiros ne seront pas honorées, et la discrimination contre les chiros et leurs patients va continuer. On peut donc conclure que d'après l'expérience manitobaine des professionnels en chiropraxie, "Medicare" est un fiasco gigantesque.

Dr Henri MARCOUX

(L'auteur et le premier des chiros qui, pour protester contre l'attitude de "Medicare", a décidé de rompre avec le système).

POINT

La coopération marque des points

On rendait public, la semaine dernière, les exploits d'une coopérative, la Boni-Coop de Saint-Boniface, constituée il y a à peine quatre ans et qui a déjà réussi à tirer son épingle du jeu économique en épongeant, en deux ans, son déficit de $26,000 et en terminant l'année financière avec un surplus d'environ $10,000.

À preuve de la vitalité de cette institution, neuf personnes ont contesté les trois postes vacants à son exécutif, lors de l'assemblée annuelle qui a réuni quelque 200 membres. Trois francophones ont été élus: Mme Huguette Beaulieu, MM. André Blondeau et Marcel Lécuyer.

Selon la vice-présidente de la Boni-Coop, Mme Gilberte Proteau, le chiffre d'affaires de l'entreprise passera de 1,7 million de dollars en 1980, à deux millions en 1981. La croissance des effectifs a été lente, mais sûre selon elle, exception faite des cinq derniers mois, au cours desquels le nombre de sociétaires a grimpé de 600 à 650.

Une coopérative d'alimentation, ce n'est pas nouveau au Manitoba. Pourtant quelles sont celles qui ont gardé et développé au cours des années les principes fondamentaux de la formule coopérative?

Les coops, comme d'ailleurs les caisses populaires, ont eu tendance à devenir, avec le temps, des grandes sociétés anonymes, dont les membres, au nombre généralement très élevé, ne participent qu'exceptionnellement à la prise de décision, à la gérance, à l'opération courante (par exemple, le déchargement des stocks), et à la jouissance des profits.

Des leaders sur place

De plus, puisqu'une des exigences fondamentales de l'idéologie coopérative consiste en l'éducation des membres, de nombreuses voix s'élèvent pour en constater l'échec. Car il incombe aux coops une bonne part des responsabilités dans le développement économique des communautés qui en sont dotées.

Les cadres de ces coops sont appelés à devenir, s'ils ne le sont pas déjà, des guides pour leur communauté dans le domaine économique, puisqu'ils sont sur place et, en principe, parmi les plus compétents de leur milieu dans ce domaine. Surtout en développement économique, personne n'aime se faire prêcher par des experts qui sont parachutés on ne sait trop d'où...

Ces institutions sont l'oeuvre de personnes qui valorisent, par besoin ou par principe, la justice économique et sociale, et non le nombrilisme exploiteur et conservateur, ce qui élimine, en partant, certains leaders et clients potentiels.

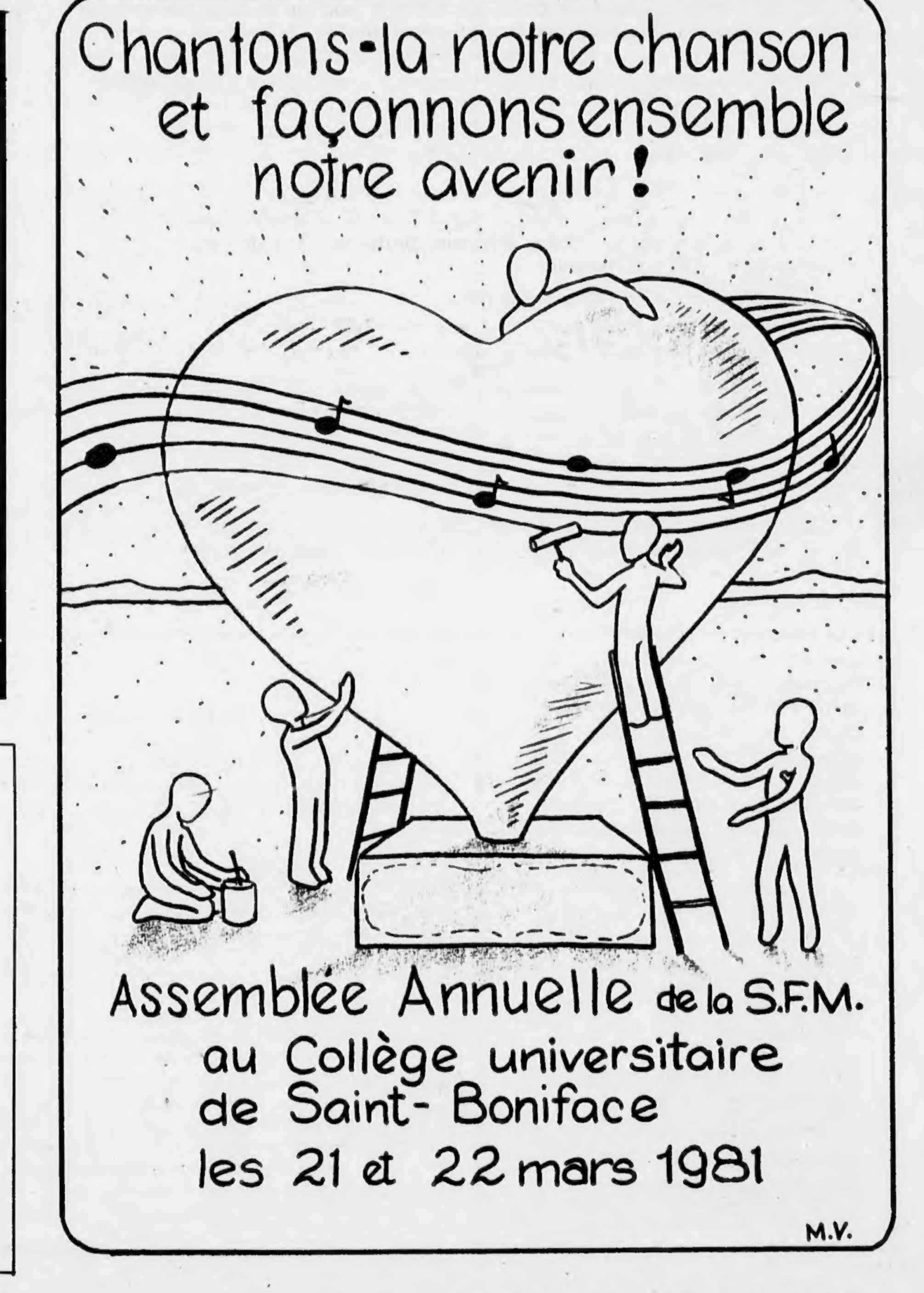
Mais tout indique que, plus que jamais, en 1981, devant la montée galopante des prix à la consommation, la formule coopérative demeurera des plus valables. Étant donné le succès que connaît Boni-Coop et celui, acquis, des autres entreprises de coopération dans les centres ruraux, pourquoi ne pas songer à lancer des coops, par exemple, dans le nord de Saint-Boniface, à Saint-Vital et ailleurs...

Il ne tient qu'aux tenants du mouvement coopératif de créer des ouvertures dans d'autres domaines de la consommation.

Jean-Pierre DUBÉ

Le programme de Contact

L'émission locale d'information comprenant une tribune téléphonique, Contact, de CKSB, diffusée à compter de 9h00 du lundi au vendredi, propose les sujets suivants pour la semaine du 9 au 13 mars: **mardi le 10:** le vice-président du Parti conservateur fédéral, M. Vaughan Baird, tirera les conclusions de l'assemblée annuelle du PC; **mercredi le 11:** le directeur de la Fédération culturelle des Canadiens français présentera la programmation de l'organisme; **jeudi le 12:** Michelle Paquin, mesuisier-charpentier, parlera de son travail et des problèmes rencontrés par une femme dans ce métier. Et, comme toujours, Louise Cloutier fera la revue de presse le vendredi 13.



Pétition pour appuyer les revendications des résidants du Nord de Saint-Boniface.

Je, soussigné, appuie les revendications de l'Association des résidants du Nord de Saint-Boniface, qui demande à la Ville de Winnipeg de redésigner, comme zone résidentielle , les terrains situés au nord de la grande ligne du Canadien National, entre les rues Taché et Saint-Joseph, présentement désignés "parc".

____

____

____

SVP faire parvenir, dans les plus bref délais, à
L'Association des résidants
212, rue Dumoulin
Saint-Boniface, Manitoba

Le Centre Notre-Dame invite

Le Centre récréatif Notre-Dame de Saint-Boniface acceptera, les 10 et 11 mars entre 17h et 20h, les inscriptions des jeunes, garçons et filles, intéressées à participer aux équipes de soccer, base-ball et fastball durant la saison prochaine. Le centre, situé 271, avenue Cathédrale, est également à la recherche d'adultes capables de diriger et d'entrainer les équipes de soccer. Contacter Jean au No 233-3112.

Une soirée d'élocution

Le comité de promotion du français des Éducateurs franco-manitobains organise une soirée d'élocution à la salle Pauline-Boutal, au Centre culturel franco-manitobain, le 18 mars à 19h00. Une quarantaine d'étudiants de la première à la 12e année des écoles françaises et d'immersion se présenteront en scène pour déclamer des poésies, des monologues et divers autres textes.



55e anniversaire de mariage

M. et Mme Arthur et Lucie Delorme ont fêté récemment (le 20 janvier) leur 55e anniversaire de mariage. Quant à M. Delorme, il vient de célébrer le 27 février son 80e anniversaire de naissance.

Le couple a vécu à Saint-Joseph et Saint-Norbert avant de déménager, lors de leur retraite, à Saint-Boniface. Dix enfants sont nés de l'union: Victor, Denise, Jeannette, Marie, Blanche, Gérard, Germaine, Charles et Laurette. Les Delorme sont les grands-parents de 24 petits-enfants et les arrière-grands-parents de 11 arrière-petits-enfants.

Le Mot des Parents



Le Colloque de la famille francophone qui aura lieu au "Manitoba Inn" à Portage la Prairie les 6, 7 et 8 mars promet d'être très intéressant. À moins qu'il y ait annulation d'inscription nous ne pouvons plus en accepter. Toutes les soixante quatre chambres que nous avons réservées sont maintenant prises.

Cette chronique est commanditée par la:

Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 247-9666.

L'école Noël-Ritchot trois ans plus tard

En septembre 1977, l'école Noël-Ritchot ouvrait ses portes à Saint-Norbert. On se souviendra de la lutte qu'il a fallu mener pendant des années afin de l'obtenir. Les parents étaient alors convaincus que la survie de la langue française chez leurs enfants dépendait de l'établissement d'une école française, dans un édifice séparé.

En 1981

Qu'en est-il maintenant de cette expérience? A-t-on obtenu les résultats espérés?

Tout d'abord, un fait concret: Le rendement académique moyen est très bon, tant en français qu'en anglais. La situation semblerait être idéale.

Quelle est la vraie langue de nos enfants?

Mais ces enfants qui connaissent bien le français, qui sont issus, en grande majorité, de foyers francophones, considèrent-ils cette langue comme la leur? La parlent-ils? Et quand?

Toute personne qui visite l'école peut voir qu'il s'agit d'une école française. On peut s'adresser à n'importe qui en français, et on vous répondra volontiers en français. En classe, où quand on parle au personnel, c'est en français.

Mais ... ces élèves qui vous répondent si gentiment, que parlent-ils lorsqu'ils sont entre eux, à la récréation? L'anglais, la plupart du temps. Si la langue académique est le français, la langue affective, celle du jeu est surtout l'anglais.

Pourquoi?

Je ne viens pas offrir des solutions en quelques phrases. Je ne fais que souligner un fait que a été constaté par plusieurs personnes - parents et professeurs - et peut être amorcer une réflexion sur ce sujet.

On ne saurait mettre en cause l'atmosphère de l'école. En général, On y trouve un bon esprit, une atmosphère chaleureuse, facilitée probablement par le petit nombre d'élèves. Les enfants y semblent heureux. On y a essayé toutes sortes de trucs pour encourager le parler français. Ceux-ci peuvent réussir en classe, mais non dans la cour de récréation.

Y aurait-il des lacunes au niveau de la famille? Dans certains cas, oui. On oublie parfois que la langue maternelle d'un enfant est déterminée en grande partie avant même qu'il n'ait commencé à parler, et non quelque mois avant qu'il entre à la maternelle. On ne se rend pas toujours compte qu'on peut transmettre à un enfant certaines attitudes défaitistes, une honte d'être soi-même, sans même jamais lui en parler. Mais dans plusieurs de nos familles, ce n'est certainement pas le cas. Et ces enfants qui ont été élevés en français, dans la fierté de leurs origines, suivent ceux qui préfèrent



l'anglais, et non le contraire.

S'agirait-il d'une révolte naturelle chez les adolescents? Pas uniquement, car le problème existe autant au niveau élémentaire.

Serait-ce parce que nos enfants ont été habitués dès leur jeune âge, à jouer en anglais aussitôt qu'ils sortent de la maison, et continuent de se servir de cette langue lorsqu'ils sont entre eux, à l'écolé?

Que faire?

Il faudra certainement se pencher sérieusement sur ce problème qui, j'en suis sûre, n'est pas unique à Saint-Norbert.

Heureusement, notre école a toujours pu compter sur la collaboration des parents, qui y oeuvrent encore comme bénévoles dans plusieurs domaines. Nous aimons dire, et avec raison, que l'école Noël-Ritchot est véritablement une école communautaire. Espérons que la communauté qui a su déployer tant d'énergie pour obtenir cette école, saura encore mobiliser ces énergies pour atteindre son idéal: faire de nos enfants de véritables francophones - bilingues bien sûr, mais francophones de coeur.

Agnès Dubois
présidente du Comité de parents de l'école Noël-Ritchot.

Rapport du conseil étudiant

Notre école a élu encore cette année, un Conseil Étudiant, formé de trois comités très actifs qui planifient nos nombreuses activités: les comités culturel, social et sportif. La présidente du Conseil est Lisa Calvez; la vice-présidente, Lynne Cenerini; le secrétaire, Robert Levreault et la trésorière, Geneviève Van Oers.

Patricia Vouriot.

Le dialogue entre riches et pauvres

Coopération internationale et préoccupations quotidiennes

2- Un problème de structure et non d'assistance

Dans son premier article (Faire comprendre le grand public, LA LIBERTÉ du 26 février), Hubert Balcaen a souligné à quel point il était important que le public appuie et comprenne mieux la politique du Canada vis-à-vis du tiers-monde. Ci-dessous la suite de son analyse du rapport préparé par un groupe de parlementaires en vue de la conférence qui se déroulera cet été à Ottawa sur les relations entre les pays riches et les pays pauvres, le dialogue Nord-Sud.

À la suite d'autres études fiables faites ces derniers années, le rapport essaie de crever le mythe concernant le fait que plusieurs milliers de personnes meurent de faim chaque jour parce que notre terre ne peut pas nourrir tout le monde.

Selon le rapport "des êtres meurent souvent de faim non pas à cause de l'insuffisance des produits alimentaires, mais parce qu'ils n'ont pas les moyens de les acheter. Selon une étude de la Banque mondiale, il existe suffisamment de nourriture pour tout le monde; il suffirait de redistribuer deux pour cent seulement de la production totale. Mais ce transfert est impossible parce que les produits alimentaires sont réservés à ceux qui peuvent les acheter".

Le rapport contient plusieurs recommandations dignes de mention, à ce chapitre. Une de ces recommandations propose que l'aide alimentaire fournie par le Canada ne constitue qu'une mesure transitoire pour combler le déficit de production alimentaire d'un pays. Les auteurs du rapport, de façon très sensée, veulent que l'aide alimentaire fasse partie "d'un plan de production alimentaire détaillé et bien intégré prévoyant de réduire progressivement cette dépendance tout en augmentant d'autant l'aide à la production alimentaire".

Dans le chapitre où il est question de mesures concrètes, sous la rubrique commerce, une recommandation me paraît particulièrement à propos. Après avoir dit qu'il est dans l'intérêt du Canada que le commerce international continue de prendre de l'expansion, le rapport fait la recommandation suivante:

"le groupe de travail recommande que le gouvernement revoit les restrictions qu'il a imposées à l'importation afin d'atténuer la discrimination qui s'exerce à l'encontre des nouveaux venus, en particulier, des pays en développement les plus pauvres".

Une des demandes répétées des pays en voie de développement, autant aux diverses Conférences des Nations Unies sur le Commerce et le Développement que dans les diverses rencontres des pays de l'axe Nord-Sud a porté sur la libéralisation des échanges, c'est-à-dire, une demande que le Canada et les autres pays industrialisés acceptent davantage de produits (finis surtout) en provenance des pays du Tiers-Monde. Cette recommandation vient appuyer ces demandes des pays de l'hémisphère Sud.

L'endettement

Le rapport rappelle que, "suite à l'augmentation du prix du pétrole en 1973, les pays en développement ont accumulé une dette de $400 milliards, dont 300 milliards dus à des sources commerciales principalement du Nord. Environ 70% de cette dette se répartissait entre dix pays dont le Brésil, le Mexique et la Corée du Sud".

Il faudrait qu'un plus grand effort soit fait, à mon avis, par le gouvernement et, en particulier, les organismes non-gouvernementaux d'aide au Tiers-Monde pour expliquer, entre autres, cet aspect d'importance capitale de l'endettement. Le rapport souligne que des changements d'ordre structurels devront être faits pour en arriver à régler ces problèmes d'endettement massif. Tant que beaucoup de pays sous-développés continueront à être des pourvoyeurs de matières premières à des prix trop bas et qu'ils devront racheter les produits finis de ces matières premières à des prix sans cesse plus élevés, ils seront pris dans l'étau de l'endettement.

Le rapport du groupe de travail contient, au total, trente-sept recommandations. Les contraintes d'un article m'ont forcé à faire un choix arbitraire de quelques recommandations seulement, c'est-à-dire celles auxquelles j'ai été, personnellement, les plus sensible. Inutile de dire que toutes ces recommandations ont leur importance.

Ce qui m'a le plus impressionné, de ce rapport, c'est sa clarté, son caractère hautement pratique et sa franchise. Il est à souhaiter que le plus grand nombre possible de Canadiens le lisent, et non seulement les parlementaires. Si le Canada veut jouer ce rôle de pont entre le monde développé, il faudra un public suffisamment bien informé pour appuyer les hommes politiques de tous les partis, à Ottawa, à exiger que les correctifs majeurs qui s'imposent soient apportés pour réduire le gouffre qui sépare les nantis des pays en voie de développement.

Ce rapport montre une perception beaucoup plus précise, à mon avis, des relations entre pays nantis et pays du Tiers-Monde. Tout comme le rapport de la Commission Brandt l'avait démontré, ce rapport du groupe de travail souligne que les véritables solutions aux problèmes entre le Nord et le Sud sont d'ordre **structurel** et non pas d'ordre **assistantiel**. Pour que ces changements puissent se faire au niveau structurel, il faudra un changement de mentalité provenant d'une meilleure éducation du citoyen moyen.

Si ce rapport était diffusé et compris par le plus grand nombre possible de Canadiens, ce serait, par le fait même, un commencement de réalisation d'une des recommandations les plus importantes du groupe de travail.

Hubert BALCAEN

BILLET

Le levain dans la pâte

Aura-t-on déjà vu un chef-cuisinier jeter pêle-mêle dans son plus grand réchaud, des restants de "TV dinners", du riz-minute, des saucisses de Francfort, de la farine blanchie, du ketchup, du sirop de maïs, du tout-épice moulu et un fond de bière, qui n'aurait pas d'abord arrêté son choix sur le mets à servir à ses proches ou à ses clients, qui n'aurait pas aussi étudié leurs susceptibilités culinaires et leurs besoins alimentaires?

C'est pourtant bien la façon dont procèdent un grand nombre des organismes de la communauté qui, profitant d'un programme "tout cuit dans le bec" du Secrétariat d'État, se lancent, sans même consulter les meilleurs livres de recettes, dans un activisme sans buts objectifs, en espérant que, par pur hasard ou par une intervention divine, tout tourne bien et qu'apparaisse, à la fin d'incalculables heures de travail (à combien de l'heure?), la plus belle des quiches lorraines, les meilleures côtelettes d'agneau à l'ail et les plus succulents babas au rhum. À ce train, peut-on décemment espérer réussir une simple soupe en boîte, un macaroni au fromage et un jello?

En partant du principe qui veut qu'un ventre plein alourdisse l'esprit, il faudra faire un peu de jeûne, en ce temps de Carême et d'assemblées annuelles qui approchent, remettre en question notre ingurgitation des subventions, et réfléchir pendant un instant sur ce qu'aura l'air, dans cinq, dix, 25 ans, notre ratatouille préférée la communauté francophone du Manitoba.

Jean-Pierre DUBÉ

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ



Les As remportent les honneurs dans Hanover-Taché

L'équipe de hockey des As de Sainte-Anne-des-Chênes, qui a terminé la saison 1980-81 à la tête du classement de la ligue Hanover-Taché, avec ses 21 victoires et 3 défaites, s'est méritée 8 des 11 trophées remis lors du banquet annuel, dimanche 1er mars.

Sur la photo, on retrouve quelques-uns des sportifs à l'honneur lors de la soirée qui marquait le 24e anniversaire de la ligue Hanover-Taché: (de gauche à droite) **M. Norm Schellenberg** des "Red Wings" de Grunthal, le gardien de but le plus utile à son équipe; **M. Jude Boulianne** des As de Sainte-Anne, le meilleur entraineur; **M. Rénald Piché** des "Habs" de La Broquerie, deuxième au placement des compteurs, la meilleure conduite sportive; **M. Ronald Freynet** de Sainte-Anne, le meilleur compteur (88 points) et l'attaquant le plus utile à son équipe; et **M. Yves Vermette**, également des As, le meilleur gérant. (Absents de la photo: **M. Philippe Grégoire**, la recrue de l'année et le meilleur gardien, et **M. Louis Kirouac**, le joueur défensif le plus utile à son équipe, tous deux porteurs des couleurs des As). Le trophée pour le meilleur record de pénalisation a été remis aux Canadiens de Saint-Pierre.

Le président de la Ligue, M. Léon Morrissette, de Saint-Pierre, a fait savoir que la prochaine saison, la 25e de la Hanover-Taché, sera marquée par la tenue d'activités spéciales, en particulier pour les femmes et les amies des athlètes.

Leur apport à la compétition a d'ailleurs été généreusement mis en valeur par le maître de cérémonie et arbitre en chef, M. Léo Robert, qui a vainement tenté de ternir l'image de ces dévotes du hockey par un brillant récit portant sur "une journée dans la vie d'une femme de joueur.

Saint-Lazare

Saint-Valentin

Les élèves de la 3e et 4e années savent profiter d'une occasion pour en faire un beau projet. Ils ont monté un arbre en coeurs pour la Saint-Valentin. Chaque coeur représentait un travail fait par l'élève à la maison.

La jolie somme de $122.05 fut envoyée à la Croix-Rouge pour aider les enfants du tiers-monde. Le jeune Daniel Deschambault a été le gagnant pour y avoir placé le plus grand nombre de coeurs.

Un tournoi de basket-ball avait lieu les 14 et 15 février au gymnase de l'école avec les élèves d'Ile-des-Chênes. Saint-Lazare en sortit vainqueur et il y aura sans doute une autre rencontre entre ces deux groupes. Les élèves d'Ile-des-Chênes étaient accompagnés de leur entraîneur, M. Groen et M. et Mme Dollard Lachance. M. Gilles Laurent est le responsable de l'équipe locale.

Chez les scouts

La semaine du scoutisme s'est terminée par une messe le dimanche 22 février. Chaque échelon du mouvement scout avait un petit quelque chose à faire durant la célébration eucharistique Les jeunes participèrent aux chants, aux lectures, à la quête et au service de l'autel.

Après la messe tous les membres et leurs responsables se sont réunis à l'école pour prendre le dîner ensemble puis ils se dirigèrent vers Binscarth pour clôturer la semaine avec leurs confrères du même endroit en participant à des chants et des jeux.

$2500 pour l'aqueduc

La dernière brisure dans le système d'aqueduc du village a occasionné une dépense d'environ $2500 et il se peut fort bien que d'autres dépenses du genre surviennent avant la fin de l'hiver.

Le montant de sel qu'il y a dans le sol en est la cause principale, ainsi que la qualité des tuyaux qui était moindre en 1957 qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il en coûterait environ $35,000 pour remplacer les vieux tuyaux. Peut-être un projet pour l'an prochain?

D'ici quelques temps une somme assez considérable sera dépensée pour améliorer le système d'éclairage du village.

Armand GUÉNETTE

Les Petites Nouvelles

Mini-colloque au CSSB

C'est durant la semaine du Festival que tous les élèves au Collège Secondaire ont eu la chance de participer à un colloque de sensibilisation à la vie française.

Au cours des sessions par niveau chaque étudiant a eu la possibilité de s'exprimer face à certaines questions tel que: "Qu'est-ce qui m'empêche de vivre en français dans mon milieu et qu'est-ce qui me le permet?"

Voici des témoignages qui reflètent la pensée de nos jeunes:

"On peut donner toutes les excuses qu'on veut ou tous les empêchements possibles...le problème n'est pas là...c'est à chacun de nous de réaliser que la solution est en nous, c'est à nous de parler français".

"On a besoin d'être encouragé à parler le français par nos parents, par nos professeurs et par nos amis surtout".

"Quand nos amis se moquent de nous autres parce que nous parlons le français...!

En plus de cette activité, chaque classe a organisé sa sortie de Festival: une randonné à traîneau, du ski, des quilles, de la natation... Le 19 février nous avons tous été emballés par un magnifique spectacle donné par Robert Paquette.

Assemblée annuelle NPD

L'Association NPD fédérale de Saint-Boniface tiendra sa réunion annuelle le 6 mars à 19h30 en l'église St-Marks Anglican Church. La conférencière invitée sera Mme Pauline Jewett .

Saint-Boniface

Auguste Vermette a fêté ses 90 ans

M. Auguste Vermette fêtait récemment ses 90 ans, entouré de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, par la célébration d'une messe, présidée par l'abbé Roland Tessier, o.m.i. chez sa fille et son gendre à Saint-Boniface.

M. Vermette naquit à Saint-Pierre-Jolys, où il était cultivateur. Il fut commissaire d'école pendant plusieurs années. Personnage coloré, avec un vrai sens de l'humour, ceux qui l'ont connu se rappellent sa philosophie de vie: "Entre toi et moi, mon vieux, quand on viendra pour mourir, il n'y aura que 5 cents de différence".

En 1918, il épousa Philomène Gladu qui mourut en 1963. Ils eurent dix anfants: Mme E. Abraham (Augustine) de Saint-Boniface; Madame A. Tellier (Elise) de Fort Garry; Toussaint (Ted) de Brandon; Lucien (Lou) de Brandon; Madame Pierre Lemay (France) de Saint-Boniface; Madame J. Lagimodière (Irène) de Lorette; Estelle de Thunder Bay, Ontario; Antoine (Tony) de Cachenour, Ontario; Jean-Marie, décédé en 1942 et Donat en 1968. Son épouse, Elzire, demeure rue Archibald, depuis déjà quelques années.

Une réception eu lieu chez sa fille et gendre, Augustine et Emile à Saint-Boniface, suivit d'un souper en son honneur au Club La Vérendrye, à laquelle assistait le père Roland Tessier, ami de la famille, qui bénit la table ainsi que ceux qui se joignaient à leur père et grand-père, pour remercier le bon Dieu, de ce partage mémorable.

La bénédiction papale fut présentée à M. Vermette ainsi que des messages de félicitations du Gouverneur général du Canada: Edward Schreyer, du Premier ministre du Canada: Pierre Trudeau, du Lieutenant-Gouverneur: Bud Jobin et son épouse Donalda, du Premier ministre du Manitoba: Sterling Lyon et du chef de l'opposition: Howard Pawley et son épouse Adèle, de notre député Robert Bockstael, du maire de la ville de Winnipeg: Bill Norrie, ainsi que de nombreux parents et amis.



M. Auguste Vermette

Augustine ABRAHAM



Sainte-Anne-des-Chênes

19 nouvelles Jeannettes et Guides

Lundi, le 16 février, dix-neuf jeunes filles de Sainte-Anne faisaient, à la Chapelle d'Hiver leur promesse de Jeannettes et Guides.

Le tout débuta par le mot de bienvenue par le chef de groupe, Mme Agnès Pelletier. Vint ensuite un bref historique des Jeannettes raconté sous forme de marionnettes, habilement maniées par les jeunes filles. Les Jeannettes ont fait le passage symbolique de la rivière tout en prononçant les cinq lois de base qui régissent l'idéal des Jeannettes. C'est ainsi, accompagnée de ses parents, que la Jeannette a fait sa Promesse.

Puis ce fut le moment du rassemblement des trois équipes de la Compagnie Guide. Après avoir récité les dix lois de la Guide, chacune d'entre elles a reçu la croix Guide, bénite par notre aumônier, le père Daniel Lavoie.

Mes plus chaleureuses félicitations aux cheftaines des Jeannettes, Mmes Annette Ritchot et Jeannette Ruest ainsi qu'aux cheftaines des Guides, Mmes Francyne Lemoine et Annette Desrosiers, qui ont bien voulu préparer cette fête en y apportant une fine touche de simplicité et d'élégance. C'est lors d'une soirée telle que celle-ci que les Jeannettes et les Guides ont vraisemblablement l'occasion de témoigner leur fidèle attachement à leur devise de "bâtir ensemble son milieu".

Les nouvelles Jeannettes sont: Danielle Arbez, Nicole Beaumont, Claire Courcelles, Monique Delaurier, Jacqueline D'Heilly, Julie Lemoine, Monique Nault, Lisa Perrin, Gisèle Ritchot et Guylaine Ruest.

Quant aux nouvelles Guides, il s'agit de: Jacqueline Chaput, Pauline Côté, Jeanne Courcelles, Nicole Freynet, Lydia Gobeil, Jo-Anne Lajoie, Chantal Lemoine, Michelle Lemoine et Carole Perrin.

Jeannine PRESCOTT

Du nouveau au Courrier

Nous pouvons nous compter très chanceux, ici à Sainte-Anne, d'avoir des gens qui ont accepté de succéder aux membres sortants du Petit Courrier de Sainte-Anne. Laurette Théberge, Denise Dupas, et Lucille Moreau, après plusieurs années de dévouement ont laissé leurs places à d'autres, Simone Lafrenière et Lucienne Boucher, qui assumaient la lourde tâche de la rédaction pendant longtemps sont maintenant secrétaire et conseillère respectivement.

Voici le nouveau comité de direction:

Rédaction: Constance Tougas, Louis Bernardin, Claire Noël, Jean-Claude Guay, François Tétreault, Soeur Lucie Beaudry, Alma Perreault, Marie Arbez. **Membre honoraire:** Louis Bernadin; **Présidente:** Maria Arbez; **Secrétaire:** Simone Lafrenière; **Trésorier:** Lucien George; **Conseillères:** Lucienne Boucher, Constance Tougas, Francyne Lemoine, Claire Noël.

Michelle FREYNET-ARBEZ



Le samedi soir 21 février à l'école de Sainte-Anne a eu lieu notre premier tournoi de basket-ball des filles junior. Notre équipe, les Lynx, ont gagné 33 à 28 contre Warren. Sur la photo, on reconnaît l'équipe des filles junior Lynx avec leur entraîneur, M. Denis Olivier.

Les Habs ont des atouts

Eh bien, ça y est. Les Habs sont en demi-finale dans la série A. Bien sûr, ils ont eu les yeux sur la 2e place pour un court moment. Cependant, ils devaient gagner leurs deux dernières parties et Mitchell devaient perdre une de leurs deux dernières parties. Les Habs ont gagné leurs deux parties mais Mitchell n'a pas coopéré. Voilà donc les Habs en 3e place, et ils se préparent à affronter les As, l'équipe en 1ère place.

La série s'annonce des plus intéressantes. Sauf Gilbert Dubé, l'équipe est en santé et a fini la saison régulière le vent dans les voiles.

De leur côté, les As n'ont rien d'une équipe docile. C'est une équipe bien menée et où le talent individuel ne manque pas. A preuve, la soirée des trophées de dimanche soir où l'équipe et ses joueurs ont remporté neuf trophées sur dix.

Du côté des Habs, on retrouve cependant quatre joueurs qui se sont classés parmi les dix premiers compteurs, soit Rénald Piché (2e place), Gilbert Dubé, Luc Therrien et Roger Taillefer. L'équipe possède aussi un système défensif qui s'est avéré efficace. On pourra compter sur un bon rendement dans les filets. Il faudra à tous prix tabler sur la mise en échec, le travail dans les coins et du jeu discipliné. Ça ne ferait pas mal non plus de revoir un Gilbert Dubé en uniforme.

Les matchs seront joués les vendredi 6 mars, dimanche 8 mars et mercredi 11 mars

Les Habs juvéniles gagnent

Les Habs juvéniles ont fait très bonne figure au carnaval de Lorette en remportant la victoire contre l'équipe locale sur le compte de 9 à 6 en fin de semaine se méritant ainsi simultanément le trophée carnaval et la coupe du défi de la ligue. Fernard Piché s'est distingué avec trois buts et trois mentions d'assistance. Pour sa part, Richard Taillefer a obtenu deux buts et trois mentions, soit une de plus que Robert Normandeau qui a marqué lui aussi deux buts.

Hommage à Alfred Laurencelle

C'est une tradition dans la division scolaire de la Seine de présenter au commissaire sortant (ou sorti) une plaque en guise de reconnaissance pour le travail accompli à la commission scolaire. C'est ainsi que le 20 février M. Alfred Laurencelle a été remercié pour ses cinq années de services en qualité de commissaire.

Par ailleurs, Alfred Laurencelle était l'orateur invité en fin de semaine lors de l'assemblée annuelle des Commissaires d'écoles franco-manitobains, dont il est un ancien président. A cette occasion, il s'est fait, avec son talent bien connu, l'avocat du respect des droits des Franco-Manitobains, en particulier dans le domaine de l'éducation française.

Accident mortel

Un avion léger de type Cessna 150 s'est écrasé vers 16h00 samedi après-midi à cinq milles au sud-est du village. Son pilote, Gerhart Sawstcky, de Île-des-Chênes, a été tué. Il aurait perdu le contrôle de son appareil peu après le décollage. Les causes de l'accident n'ont pas encore été révélées.

Le frère St-Pierre sera au Québec pour les deux prochaines semaines pour représenter les Clercs de St-Viateur du Manitoba aux funérailles du père Hector Côté c.s.v. On se souviendra (ceux en tout cas qui célèbrent déjà leur 39e fête depuis quelques années) que le père Côté avait été ordonné ici à La Broquerie il y a maintenant 40 ans avec le père Jolicoeur.

Rino OUELLET



Les Habitants ont terminé la saison en 3e place.

Hockey: le tableau d'affichage de la Hanover-Taché

	PG	PP	Pts
Sainte-Anne	21	3	42
Mitchell	18	6	36
La Broquerie	18	6	36
Grunthal	15	9	30
Niverville	14	10	28
Île-des-Chênes	6	18	12
Saint-Malo	6	18	12
Saint-Pierre	5	19	10
Lorette	5	19	10

Les compteurs:

	B	P	Pts
Ron Freynet, Sainte-Anne	33	55	88
Ron Piché, La Broquerie	38	40	78
Matt Mathews, Sainte-Anne	32	37	69
Gilbert Dubé, La Broquerie	33	24	57
Luc Therrien, La Broquerie	24	29	53
Louis Kirouac, Sainte-Anne	17	35	52
Lyonel Peters, Mitchell	24	27	51
Roger Taillefer, La Broquerie	22	29	51
Renny Kaptein, Île-des-Chênes	22	28	50
Ed Froese, Grunthal	22	25	47



La Ligue des Femmes Catholiques

Diocèse de Saint-Boniface, Manitoba
Affiliée à La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

STRUCTURES:

La Ligue des femmes catholiques est un organisme à but non lucratif qui regroupe les femmes et les jeunes filles catholiques d'expression française, dans le but de travailler au progrès spirituel, culturel et social de celles-ci, afin d'assurer un plus grande implication de ses membres dans la vie communautaire

Marie est la patronne de la Ligue et les couleurs sont bleu et blanc.

La Ligue se compose d'un Conseil diocésain et de Sections paroissiales, L'aumônier est le guide spirituel et conseiller de la Ligue. L'aumônier diocésain est nommé par l'Ordinaire, et celui de section est le curé de la paroisse,

Un groupe de dames d'une paroisse désirant organiser une section Lfc, en consultation avec leur curé, peuvent s'adresser au Conseil diocésain pour en faire la demande.

L'exécutif du Conseil diocésain se compose d'une présidente, quatre vice-présidentes, secrétaire-archiviste, secrétaire-correspondante, présidente sortante, trésorière, les responsables des comités permanents et l'aumônier.

Les comités permanents sont: 1. Spirituel; 2. Éducation-Culture française; 3. Relations publiques (Communications sociales, Publicité, Organisation); 4. Bien-être-social (Qualité de vie), Législation et Civisme, Résolutions; 5 Personne de liaison.

Le **Conseil diocésain** doit tenir un congrès annuel en mai ou juin dans le but de faire connaître les rapports des officières diocésaines, des sections paroissiales, des comités permanents et élire les officières du conseil diocésain.

La **Section paroissiale** fonctionne avec exécutif comme mentionnée ci-dessus mais d'une façon plus flexible. On choisit ses comités permanents et on en ajoute d'autres selon les besoins de la paroisse. La section tient des réunions mensuelles et une réunion annuelle. La réunion comprend: affaires courantes, message de l'aumônier, programme au choix. C'est à l'exécutif de voir au bon fonctionnement de la section et doit se réunir au besoin.

HISTORIQUE DE LA L.F.C.

C'est vers 1962 que le besoin d'une **Ligue française** se faisait sentir. Il y avait la C.W.L. (Catholic Women's League) pour les dames d'expression anglaise, aussi la U.C.W.L. pour les dames ukrainiennes et pourquoi par une L.F.C. (Ligue des femmes catholiques) pour les dames et demoiselles d'expression française.

Alors l'abbé Léo Beaulieu, directeur de l'Action catholique, convoqua des réunions de représentantes et des curés de six paroisses françaises pour étudier la question. Le 17 septembre 1962 à Transcona, on mit en marche un Conseil diocésain de la Ligue des femmes catholiques de Saint-Boniface (indépendante de la C.W.L.) et l'élection d'un exécutif donna les résultats suivants; présidente: Mlle Hélène Blais; vice-présidente: Mme Antonin Jutras; trésorière: Mme Aimé Normandeau; Mmes Ernest Pellerin, Denis Fortier, Joseph Fiola, Marcel Fenez Ronald Gariépy, conseillères,. Peu de temps après on annonçait que M. l'abbé Bernard Bélanger, serait l'aumônier de la nouvelle Ligue.

En juin 1963 il y eut une Rencontre diocésaine en la paroisse des Saints Martyrs; six sections paroissiales fonctionnaient: Saints-Martyrs-Canadiens. Parc Windsor; N.-D. de l'Assomption, Transcona; Saint-Pie, Letellier; Sainte-Marie, Saint-Vital; Saint-Denis, Haywood; Sainte-Geneviève.

En mai 1964 eut lieu le **premier congrès** L.F.C. à Transcona; le thème était "L'Éducation dans la société d'aujourd'hui" et neuf sections fournirent des rapports. À ce congrès on adopta comme projet diocésain d'aider les missions du Brésil.

Un **2e congrès** à Letellier en juin 1965 avait pour thème "le role civique de la femme dans le monde d'aujourd'hui". Il y avait maintenant 13 sections et 515 membres.

Le 9 juin 1966 le **3e congrès** eut lieu en la paroisse Saint-Antoine d'Aubigny. Le thème "La constitution de l'Église et Marie". Il y avait 19 sections. Mme Yvonne Jutras de Letellier était la nouvelle présidente diocésaine pour l'année fiscale 65-66.

Le **4e congrès** avait pour thème "Les unes les autres" et eut lieu en la paroisse Basilique le 3 juin 1967. La présidente 66-77 était Mme Solange Normandeau. On comptait 891 membres. Le fait saillant de l'année centenaire était la pièce théâtrale de Louise Roy-Morin. "Les Échos du Passé" qui rapporta une belle somme d'argent pour les missions du Brésil.

Le **5e congrès** eut lieu à Lorette en mai 68 et le thème était "Cherchons ensemble". On comptait 17 sections dont deux nouvelles, 1968 fut l'année de la révision des statuts et règlements de la Ligue.

Le **6e congrès** eut lieu le 10 mai 1969 à Saint-Pierre-Jolys, et avait pour thème "Partageons". La nouvelle présidente, Mme Jeanne Dumaine, indiquait dans son rapport annuel aux 17 sections: "Pour demain nous osons espérer qu'il y aura dans chaque paroisse canadienne française, un groupe de femmes qui tient à sa culture française".

En mai 70, le **7 congrès** se tenait à Saint-Norbert sous la présidence de Mme Marie Fournier. Le thème était "Ligue engagée et responsable". 13 résolutions furent adoptées à ce congrès; La Ligue établissait des liens avec d'autres organismes soit: la SFM, l'Institut Vanier, la Commission Dumont, Développement et Paix. etc.

Le 25 septembre 1971, Saint-Jean-Baptiste était le lieu du **8e congrès**, le thème "Pardons...je suis là". Dans son rapport annuel, la présidente Marie Fournier, disait que "La Ligue a beaucoup plus évolué dans certains centres que dans d'autres. L'exécutif diocésain cherche toujours des nouvelles approches positives, à être flexible aux divers milieux qui varient énormément". Face à certains problèmes l'aumônier diocésain, l 'abbé Bernard Bélanger, disait "la ligue, je l'espère, demeurera toujours catholique dans son esprit et dans ses activités".

Le **9e congrès** eut lieu le 23 septembre 1972 aux Saints-Martyrs-Canadiens, avec thème "Main dans la main". La nouvelle présidente, Mme Augustine Abraham, rapporte aux 18 sections que la Ligue continue toujours à faire connaître sa présence, en particulier auprès de La Fédération des Femmes canadiennes-françaises. L'abbé Léo Couture est nommé nouveau aumônier diocésain Lfc.

Au **10e congrès** anniversaire de la Ligue, en la paroisse Basilique le 29 septembre 1973, le thème était "Témoins de lumière et d'espérance". La présidente Augustine Abraham fit l'éloge des quatre premières présidentes: Mlle Hélène Blais, Mmes Yvonne Jutras, Solange Normandeau et Jeanne Dumaine, et du premier aumônier, l'abbé B. Bélanger. En plus Mlle Blais fut nommée "Femme de l'Année" et on lui présenta un plateau en argent. Mgr Antoine Hacault remercia les 17 sections pour leur soutien des missions du Brésil.

Le **11e congrès** eut lieu le 28 septembre 1974 à Aubigny. Le thème "S'unir pour grandir" fut étudié en ateliers lors du congrès. L'exécutif diocésain, sous la présidence de Mme Irène Toupin, demanda aux 17 sections d'étudier la possibilité d'une affiliation à la FFCF

Le **12e congrès** tenu les 4 et 5 octobre 1975, à la Villa Maria de Saint-Norbert avait pour thème "Femme et Société". A ce grand congrès en l'Année internationale de la femmes présidé par Mme Rachel Roy, il y avait 133 membres de 18 sections, 5 aumôniers et 15 invitées. Mme Yvette Rousseau du Conseil consultatif du statut de la femme au Canada, et Mme Jacqueline Martin, présidente nationale de la Fédération des femmes canadiennes-françaises adressèrent la parole. L'affiliation à la FFCF est confirmée.

"Chrétienne à l'écoute" fut le thème du **13e congrès** tenu le 2 octobre 1976 en la paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes. Rachel Roy, présidente, souhaita la bienvenue aux 110 déléguées. Après l'étude des règlements de la Ligue, il y eut une conférence sur les handicapés mentaux de l'Arche à Transcona, donnée par soeur Marie Paradis, la directrice de l'Arche.

Le **14e congrès** "C'est une question d'amour", eut lieu à Lorette le 22 octobre, 1977. La nouvelle présidente est Mme Alma Perreault 16 sections fonctionnent et 14 sont représentées au congrès. Mgr Hacault compte beaucoup sur la Ligue, "tant pour les choses qui relèvent de notre vie de foi que pour les choses qui relèvent de notre communauté francophone". Conférences par soeur Thérèse Paillé sur le sacrement des malades et par soeur Thérèse Legal sur la fabrication de bannières.Cette dernière jugea le concours de bannières de la Ligue. On profita aussi de ce congrès pour féliciter l'abbé B. Bélanger à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise.

Le **15e congrès** eut lieu à Gull Harbour les 28 et 29 octobre 1978. Le thème était EVALU'ACTION 78. Vue l'importance du congrès, la présidente, Alma Perreault, et Pauline Hince, personne ressource de la SFM ont ensemble coordonné la rencontre. Une pancarte-graphique préparée par chacune des 15 sections démontra le travail accompli dans les paroisses depuis les débuts de la Ligue. Ce genre d'évaluation fut très révélateur. Les ateliers de travail au congrès: promotion de la langue socio-culturel, relations publiques, et spirituel furent animé par des personnes qualifiées en matière. L'invités spéciale au banquet de clôture fut soeur Hélène Chaput, docteur d'université de la Sorbonne. Il faut rappeler que le 23 août 1978, la Lfc offrait une soirée de culture française au CCFM pour les 350 déléguées de la CWL à l'occasion de leur congrès national tenu à Winnipeg.

Le **16e congrès** CONTINU'ACTION 79, eut lieu à Saint-Léon le 20 octobre 1979. La présidente est maintenant Mme Céline Beaudette. On accepte comme projet missionnaire d'aider les organismes "Pregnancy Distress" et Serena. 15 sections fonctionnent. Les ateliers sur "la famille" animés par le père Gilles Beaudry c.s.v. furent profitables. L'année 1979 des enfants donna lieu à un concours de dessins pour les jeunes organisé par la Lfc. EN 1979 un comité pour la révision des règlements Lfc fut mis en marche; la bannière et les boutons de la Ligue sont réalisés.

FORM'ACTION 80 fut le thème du **17e congrès** tenu les 24-25 mai 1980 à Île-des-Chênes. Céline Beaudette, présidente réélue, dirige les sessions du congrès. Des déléguées de 14 sections ont un choix de trois ateliers sur six. Ce fut un congrès très bien réussi, grâce aussi à la paroisse hôtesse pour son accueil chaleureux. L'année 80 signale, la continuation du projet "Femme de Marque" en conjonction avec la FFCF; et la revision des statuts et règlements 1980 de la LFC qui est acceptée.

Les sections de la LFC sont:

Transcona:
Présidente, Hélène Blais
Aumônier, l'abbé Lucien Roy

Saint-Boniface:
Présidente, Marie Gautron
Aumônier, l'abbé Léo Couture

Saint-Malo:
Présidente, Aurore Goulet
Aumônier, l'abbé Robert Nadeau

Saint-Norbert:
Présidente, Rachel Turenne
Aumonier, l'abbé Bernard Bélanger

Île-des-Chênes:
Présidente, Lorraine Trudeau
Aumônier, l'abbé Ubald Lafond

Saint-Martyrs Canadiens:
Présidente, Germaine Lussier

Saint-Georges:
Présidente, Jeannine Chevrefils
Aumônier, l'abbé Rejean Bélanger

Saint-Adolphe:
Présidente, Jeannette Wood
Aumônier, l'abbé Edouard Banville

Saint-Léon:
Présidente, Viola Caillier
Aumônier,
l'abbé Louis Laurencelle

Lorette:
Présidente: Madeleine Cournoyer
Aumônier, l'abbé Réginald Prescott

Letellier:
Présidente, Thérèse Bouchard
Aumônier, l'abbé Gérard Toupin

L'exécutif diocésain:
aumônier,
l'abbé Léo Couture

Parc Windsor: Aumônier, l'abbé Maurice Deniset-Bernier

Saint-Jean-Baptiste:
Présidente, Alice Marion
Aumônier, l'abbé Pierre Gagné

Aubigny:
Présidente, Lucille Clément
Aumônier, l'abbé Lionel Thibault

La présidente élue au dernier Congrès, Aurore Cormier, à dû résigner ses fonctions; la présidente actuelle est Augustine Abraham de Saint-Boniface.

1ère vice-présidente - Irène Toupin (spirituel) Saint-Léon, Manitoba

2e vice-présidente - Rita Labossière (Bien-être social, qualité de vie etc.) Saint-Léon, Manitoba.

3e vice-présidente - Alice Ferraton (Éducation-Culture française) Lorette, Manitoba

Trésorière - Lucie Dupuis - Île-des-Chênes, Manitoba

Secrétaire - archiviste - Cécile Bahuaud, parc Windsor, Saint-Boniface

Secrétaire-correspondante - Denise Dupuis, Saint-Norbert, Manitoba

Personne liaison - Céline Beaudette, Saint-Jean-Baptiste, Manitoba

Le Congrès de la LFC aura lieu, le dimanche 31 mai, à Saint-Malo, Manitoba,

Le thème choisi - **"Donner c'est recevoir"**

Vu l'Année internationale de l'handicapé notre congrès sera axé sur le témoignage de personnes spécialisées auprès des handicapés.

Cette annonce a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État

Somerset

Des étudiants évoquent le Festival

Le lundi 16 février, 120 élèves de l'école élémentaire, de la première à la sixième année, accompagnés de leur directeur, M. Léo Delaquis, et de leurs professeurs, se sont rendus au Festival du Voyageur, à Saint-Boniface.

Voici les impressions de quelques élèves au sujet de leur visite au festival:

J'ai vraiment aimé visiter le Musée de Saint-Boniface. J'ai vu toutes sortes de choses qui appartenaient à Louis Riel. Il y avait aussi des habits que les Soeurs Grises portaient jadis. J'espère pouvoir visiter le Musée de nouveau". (Lise-Anne Delaquis).

"...nous sommes allés au spectacle de Donald Poliquin et il chante très bien avec ses compagnons. Nous avons chanté avec lui et j'ai eu beaucoup de plaisir". (Rosanne Labossière).

"Jai bien aimé l'atelier de "culture Métis". (Nadine Lindsay).

"J'ai vu le cercueil de Louis Riel et beaucoup de choses qui lui ont appartenu". (Lillian Van Deynze).

"J'ai surtout aimé la visite au Musée de Saint-Boniface". (Lisa Pittet).

Par ailleurs, le mercredi 18 février, une soixantaine de jeunes de l'école secondaire se rendaient à Notre-Dame-de-Lourdes pour y voir et entendre le chanteur Robert Paquette. Les étudiants l'on bien apprécié ainsi que ses musiciens.

Le déjeuner-chantant en détails

À l'occasion du centenaire de Somerset et en collaboration avec l'Alliance chorale Manitoba, le Comité culturel organise un déjeuner-chantant pour la région de La Montagne les 14 et 15 mars prochain.

Le programme du samedi commence à 19h, à la salle communautaire avec un atelier de chants liturgiques, animé par Jacques Savoy, directeur de la chorale de Saint-Norbert. Vers 21h, on aura le plaisir d'entendre cette chorale en concert. Une veillée rencontre suivra.

Dimanche, il y aura une répétition à l'église à 9h30 et la messe suivra à 10h30.

Un déjeuner-chantant se déroulera ensuite à la salle paroissiale. À 13h. on se rendra tous à l'école secondaire pour les ateliers de chant commun avec Alice Pariseau, de Montréal, et Carmel Dubé, professeur de musique à l'école Howden. Les accompagnatrices seront Claudette McDonald, de Saint-Norbert, et Hélène Arpin, de Saint-Malo.

Les inscriptions sont seulement de deux dollars pour les adultes et de cinquante cents pour les jeunes.

Les gens de Somerset qui peuvent offrir l'hospitalité à un au deux visiteurs le samedi soir sont priés de téléphoner à Huguette Boulet au No 744-2045. Pour s'inscrire ou pour plus d'informations, on peut téléphoner au No 744-2310 ou au No 744-2768.

Odile OSTROWSKI

Séraphin Poudrier

À ces deux numéros de téléphone précités on peut également réserver des billets pour la pièce "Séraphin Poudrier", présentée par le Cercle Molière à Saint-Boniface, pour la soirée du vendredi 8 mai.

Vie sociale

Naissances

*Aimée Elizabeth **Craft** fille de Gisèle et Paul Craft de La Broquerie. Le parrain et marraine sont Jim White et Dée-Anne Vermette.*

*Donald, Jean-Guy **Poirier** fils de Robert Poirier et Joëlle Turenne, né le 1er janvier à Otterburne. Parrain et marraine: Jean-Guy Turenne et Lorraine Poirier.*

*Catherine Lynne **Turenne**, fille de Jacques Turenne et Nicole Gosselin, née le 14 janvier, à Otterburne. Parrain et marraine: Réal et Lynne Chouinard.*

*Sébastien, Gérard, Jean **Munilla**, fils de François Munilla et Rachelle Beaudoin, né le 14 janvier, à Otterburne. Parrain et marraine: Pierre et Eveline Beaudoin.*

Décès

*Miguel **Allard** de Saint-Boniface. à l'âge de six mois, le 21 février.*

Le Père Hector **Côté**, c.s.v., natif de Saint-Pierre-Jolys et ancien curé d'Otterburne, à Joliette, le 27 février dernier. Le Père Côté était âgé de 66 ans.

Avis aux artistes intéressés à exposer au CCFM

Le Centre culturel franco-manitobain demande aux artistes et artisans, amateurs ou professionnels, groupes ou association intéressés à exposer au Centre culturel franco-manitobain, de soumettre leur projet à la coordinatrice des arts et métiers avant le 31 mars, 1981.

Chaque demande doit inclure le curriculum vitae de(s) artiste(s), des photographies et/ou diapositives de ses (leurs) oeuvres, et/ou description du projet que l'on désire exposer. Elles seront sélectionnées par un comité de trois personnes la responsable des expositions et deux artistes professionnels.

Les critères se sélection sont les suivants:

- Les oeuvres présentées devront être récentes, (à l'exception d'une exposition rétrospective).
- La priorité sera accordée aux artistes francophones résidants ou d'origine manitobaine.
- La qualité du travail.
- Les limites de la salle d'exposition
- Les oeuvres devront être encadrées.

Entre les mois de juin 1981 et mars 1982, les projets acceptés seront exposés pour une période d'un mois, Pour d'autres détails, téléphonez au No 233-8972.

Par ailleurs, le Centre culturel franco-manitobain vous prie de noter qu'il ne reste plus de billet disponible pour le dernier de ses spectacles enchanteurs, En effet, le 31 mars 1981, la très populaire Angèle Arsenault chantera à guichet fermé.

horaire de cbwft



SAMEDI

7 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 LES QUATRE FANTASTIQUES
Dessins animés.
10:00 LES HÉROS DU SAMEDI
Jeux du Québec. Badminton, avec Serge Arsenault; tennis de table, avec Gérard Potvin. Reportage sur l'aspect culturel des Jeux du Québec, avec Pierre Dufault.
11:00 TOM ET JERRY
Dessins animés
11:30 TÉLÉJEANS
Magazine jeunesse
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
13:00 CINÉ-FAMILLE:
1ère Projection: Le Jardin des Vaucker. Depuis son emménagement, la famille Vaucker est privée du jardin qui faisait la joie du fils de la maison.
14:30 DÉCLIC
15:00 BAGATELLE
Dessins animés.
16:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE: Dernière
17:00 FEMME D'AUJOURD'HUI
Conférence mondiale de la décennie des Nations-Unies pour la femme: égalité, développement et paix. De nombreux témoignages de femmes de divers pays nous révèlent les principaux problèmes auxquels elles font face. De la politique aux garderies en passant par le féminisme; bref tous les sujets d'intérêt majeur sont abordés au cours de ces entrevues.
18:00 NOIR SUR BLANC
Magazine d'information
19:00 LE SOIRÉE DU HOCKEY
À l'aréna de Winnipeg, les Canadiens rencontre les Jets Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval, Analyste: Gilles Tremblay.
21:30 PIERRE ET COMPAGNIE
"Talk-show" avec Pierre Paquette et Daniel Simard qui nous font revivre des moments merveilleux avec, comme invités chaque semaine, des personnes du troisième âge.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
22:55 CINÉMA
Cousin, cousine. Comédie de moeurs écrite et réalisée par Jean-Charles Tacchella, avec Marie-Christine Barrault, Victor Lanoux et Marie-France Pisier.



00:30 CINÉ-NUIT
Arabesque. Film d'espionnage réalisé par Stanley Donen, avec Gregory Peck, Sophia Loren et Alan Badel. Un professeur d'université est chargé par un industriel arabe de déchiffrer un texte en hieroglyphes. Il apprend à une jeune femme qu'on a l'intention de le tuer une fois sa tâche accomplie (USA 66).

DIMANCHE

8 MARS

8:25 OUVERTURE ET HORAIRE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
Film animés
9:45 EN TERRE SAINTE
Anim.: Suzanne Pluze. Au mur des lamentations. Depuis la destruction du temple par le Romains, les juifs vont prier à l'un des murs les plus anciens de son esplanade, celui qu'on appelle "le mur des lamentations". Cet épisode nous invite à en connaître davantage sur la religion juive.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De Québec
11:00 "LE MONDE TRIBAL"
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER À DEMAIN
Le Caribou, grand maître de l'Ungave. Documentaire sur le caribou réalisé par Bernard Beaupré On sait d'ou vient le vent, mais on ne sait pas où va le maître de l'Ungava...
13:30 L'UNIVERS DES SPORTS
Les jeux du Québec, en provenance de Victoriaville. Ski alpin, judo, ballon sur glace, volley-ball. Cérémonie de clôture, avec Pierre Dufault.
16:00 ÉCRIVAINS FRANÇAIS
Rimbaud à Charleville. Précurseur de toute la poésie contemporaine, Rimbaud fut aussi l'auteur le plus déformé, le plus grotesquement embrigadé malgré lui par des commentateurs qui en firent, selon le cas, un prophète ou un mystificateur, un communiste ou un chrétien, un petit Mozart devenu impuissant ou un révolté désabusé qui se recycle dans le trafic des armes.
16:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Inv.: Pierre Dudan (dern de 4).
17:00 SECOND REGARD
18:00 HEBDO DIMANCHE
Magazine d'information
19:00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Le Jeûne. (1re de 2), Denise et le personnel du restaurant entreprennent un jeûne à la suite d'une rencontre avec un beau jeune homme qui en observe un depuis un mois.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça. Suite canadienne avec Oscar Peterson. Poème symphonique en jazz.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES:
Quant 1 200 enfants s'accordent...



21:30 LES BEAUX DIMANCHES:
L'Été. Téléthéâtre réalisé par Jean Faucher mettant en vedette Louise Marleau, Benoit Girard, Jacques Godin.



22:30 SPORT-DIMANCHE
22:45 CINÉ-CLUB
Hester Street. Étude de moeurs écrite et réalisée par Micklin Silver, avec Steven Keats Carol Kane, Mel Howard et Paul Froodman.



LUNDI

9 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Doit-on mettre fin à l'exercice dès que se manifestent les premiers signes de fatique ?
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Série d'émissions sur le français oral destinée aux élèves de l'élémentaire. Il Les Corbeilles de Philibert.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 YOU HOU
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy, CKTM Trois-Rivières. Le Tricot avec Solange Brien, styliste. Jolie nappe crochetée. Consommer intelligemment, avec Madeleine Plamondon, dir. du service d'aide au consommateur. Les droits du propriétaire et du locataire
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Benoit Marleau reçoit Claudette Taillefer. Recettes: biscuits aux carottes et salade de carottes.
11:30 WOODY LE PIC
12:00 NANNY
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs euxmêmes. Anim.: Jacques Houde
15:00 LES ATELIERS
De Matane
15:30 ALBUM DE SOUVENIRS
De Vancouver
16:00 BOBINO
Avec Guy Sanche
16:30 ALBATOR
17:00 QUELLE FAMILLE!
Téléroman écrit et interprété par par Janette Bertrand et Jean Lajeunesse, Le tour que Germain a joué à sa grand-mère a parfaitement réussi; Antoinette croit réellement qu'elle peut hypnotiser. Mais quelle sera sa réaction lorsqu'enfin la vérité éclatera?
17:30 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
Catherine et Colin. Jenny et Cardston se retrouvent au milieu d'une intrigue à la Roméo et Juliette, version écrossaise, de 1850. Ils sont témoins en effet de l'escapade de deux jeunes gens qui désirent s'épouser malgré la désapprobation du père de la fugitive.
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales et sports animés par Marie Benoist-Martin et François Riopel.



19:00 L'AIR DU TEMPS
"**Un Billet de Retour**" Une invitation au voyage que vous proposent Nicole et Pat en compagnie de leur invitée Monique Fillion-Corriveau.
19:30 LAUTRES 81
Variétés
20:00 DU TAC AU TAC
Téléroman écrit par André Dubois Ascenseur pour l'invité.
20:30 TÉLÉ-SELECTION
Les Grands Romans: Le Bâtard (The Bastard). Mélodrame réalisé par Lee H. Katzin, d'après l'oeuvre de John Jakes, avec Andrew Stevens. Peter Bonerz, Lorne Greene et Eleonor Parker,
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 TÉLEX ARTS
Anim.: Winston McQuade
22:55 JEAN-CHRISTOPHE
Drame réalisé par François Villiers, d'après la grande fresque romanesque de Romain Rolland 1906.
23:55 SCÈNES DE LA VIE CONJUGALE
(5e de 6). Les Analphabètes. Marianne et Johan se retrouvent pour les formalités du divorce. Soudain tout explose; les rancoeurs et les amertumes sont jetées sur les tapis, Chacun s'ingénie à détruire l'autre, tant physiquement que moralement.

MARDI

10 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Exercice et santé.
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 VIRGINIE
Récits, contes, histoires, dessins animés.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE - EXPRESS
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: France Nadeau. Inv.: Jean-Guy Moreau.
11:30 HEIDI
12:00 TES FILLES ET MES GARÇONS
Entre les poteaux. Marcia est courtisée par le joueur quart arrière club qui doit affronter celui de Greg. Cette idylle sépare la famille Brady en deux camps qui ne jugent pas la situation du même oeil.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Le Retour de Jean. Drame réalisé par Robert Guez, avec Jean-Paul Zehnacker. Patricia Lesieur et Jean-Marc Thibault. Rapatrié d'un camp allemand. Jean Carmagnac éprouve des difficultés à se réintégrer à la vie civile (Fr 77).
16:00 BOBINO
16:30 DON QUICHOTTE
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Audio-visuel (2e de 4). L'information Quelle est l'importance de l'image dans l'information? Sommes-nous mieux informés depuis la mise au point de nouveaux procédés technologiques?
18:00 CE SOIR
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Disney et ses nombreux oscars.
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman écrit par Mia Riddez-Morisset.
20:30 RACE DE MONDE
Téléroman écrit par Victor-Lévy Beaulieu.
21:00 TÉLÉMAG
Magazine d'information. Animateur: Pierre Olivier.
22:00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
Au menu: piperade et tarte au sucre d'érable.
22:30 NOUVELLES DU SPORT
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 RENCONTRES
Inv.: Alain Besançon (1re de 2). Directeur à l'école des Hautes Études de Paris où il enseigne l'histoire de la culture russe.
23:25 CINÉMA
Senso. Drame réalisé par Luchino Visconti et interprété par Alida Valli, Farley Granger et Massimo Girotti. À Venise en 1866, une comtesse Italienne pourtant imbue de patriotisme devient la maîtresse d'un officier autrichien (It 54).

MERCREDI

11 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Comment contrôler les battements de son coeur au cours de l'exercice.
9:15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
La vie de Jésus illustrée à l'aide de personnages en papier. Auteur et manipulateur: Claude Lafortune La Pêche miraculeuse.
9:30 ANIMAGERIE
9:45 OUFS
Quatre marionnettes, Pouf, Zouf, Gnouf et Etouffe, vivent dans un monde imaginaire.
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Bricolage, avec Luce Plante. Fabrication d'un matelas de plage À votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé. Recette de pain aux courgettes.
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Guy Joussement. Inv.: Manon Bédard, qui nous propose un menu sans viande.
11:30 VERS L'AVENTURE
Histoire de Mebratu, un jeune garçon qui quitte la maison familiale pour aller à la recherche d'un trésor, avec son chien Dingo et son chimpanzé Doum-Doum. Le Moine.
12:00 LES FILLES DU CIEL
Science-fiction
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 PLACE DU FONDATEUR
Une fleur bleue. Marguerite dévoile une face cachée de sa personnalité.
17:00 TÉLÉ-5
Une petite princesse. (dern. de 3). Mélodrame britannique réalisé par Derek Matinus, avec Mary Whitters, Gaynos Hosgson, Deborah Makepeace et Ruth Druming. Monsieur Carristher s'émeut de la condition dans laquelle est maintenue Sarah et s'emploie à enjoliver son grenier et sa garde-robe.
18:00 CE SOIR
19:00 GÉNIES EN HERBE
Jeu-questionnaire animé par, Pierre D'Auteuil. Le Collège de Saint-Boniface vs Le Petit Séminaire.
19:30 GALACTICA
Série américaine de science-fiction,. L'Évasion.
20:30 LE TEMPS D'UNE PAIX
Téléroman écrit par Pierre Gauvreau.
21:00 LES 36 CORDES
Jeu-questionnaire animé par Jacques Beaulieu. Inv.: Clémence Desrochers.
21:30 BIZARRE, BIZARRE
Le Petit Dernier. Le devoir d'un homme passe avant la famille. Réal.: R. Dahl.
22:00 VIET-NAM - LA GUERRE DE 10 000 JOURS
Le Renforcement des troupes. 500 000 soldats américains servent au Viet-nam en 1969 et leur moyenne d'âge est de 19 ans. En 1971, la drogue fera beaucoup plus de victimes que les combats et il est impossible de maintenir la discipline.
22:30 NOUVELLES - SPORTS
22:45 TÉLEX ARTS
22:55 CINÉMA
Le Cirque (The Circus). Comédie réalisée et interprétée par Charles Chapin, avec Merna Kennedy et Allan Garcia.

JEUDI

12 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Longévité
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 JE SOUFFLE
Deux comédiens et six enfants découvrent le sens profond des éléments qui composent l'univers qui les entoure.
10:00 PASSE-PAROUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Tabac ou santé. Psychologie,
11:00 AU FIL DE LA SEMAINE
Gaston l'Heureux, Inv.: Mme R. Rowan, journaliste, qui nous entretiendre de consommation alimentaire.
11:30 WICKIE
12:00 PAPA, CHER PAPA
La Voie de service. La famille Glover apprend des autorités municipales qu'on projette de construire une voie de service juste en face de leur maison.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Les Super Vips. Comédie satirique réalisée en dessins animés par Bruno Bozetto, Descendant rachitique d'une famille de surhommes, Minivip se désole de ne pas jouir des mêmes pouvoirs que son frère Supervip. Pour sortir de sa dépression, il entreprend une croisière dans les mers du Sud (It 68).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
Chansons, mini-comédies et marionnettes.
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DU NEUF AU ZOO
L'animateur est d'un grand comique: c'est un chimpanzé.
18:00 CE SOIR
19:00 PHARE OUEST:
"Un ténor wagnérien" avec Emile Belcourt, premier ténor de l'"English National Opera" de Grande Bretagne. Natif de La Flèche en Saskatchewan, vous pourrez le voir chanter dans un de ses récents concerts donné à Gravelbourg en Saskatchewan.
19:30 BOOGIE-WOOGIE 47
Téléroman écrit par Claude Jasmin
20:00 LES GRANDS FILMS
Les Survivants de la fin du monde (Damnation Alley). Drame de science-fiction réalisé par Jack Smight, d'après le roman de Roger Zelanzny. Avec Jan-Michael Vincent, George Peppard, Dominique Sanda, Paul Winfield.
22:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Inv.: Monique Joly, Pierre Chouinard, Élisabeth Chouvalidzé et Alpha Boucher.
22:30 NOUVELLES-SPORTS
22:45 CINÉMA
Pour un instant d'amour (The Affair). Drame réalisé par Gilbert Cates, avec Nathalie Wood, Robert Wagner. Paul Ryan et Bruce Davidson.

VENDREDI

13 MARS

8:55 OUVERTURE ET HORAIRE
9:00 EN MOUVEMENT
Le premier entraîneur de votre enfant, c'est vous...
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 ANIMAGERIE
9:45 MON AMI GUIGNOL
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
Inv.: Germain Lafrenière, directeur d'Agricotours, qui nous propose des activités de plein air à la ferme durant le temps des sucres; Jean-Marie Lachance, directeur de Vacances-famille, qui nous suggère d'aller faire un tour à la campagne en pleine période de semailles.
11:00 IL ÉTAIT UNE FOIS L'HOMME
L'histoire de l'homme, des origines de la vie jusqu'à nos jours, Ah! la belle époque! 1900-1914.
11:30 CHER ONCLE BILL
12:00 AU PAYS DE L'ARC-EN - CIEL
Aventures illustrant la vie en plein air dans le nord de l'Ontario, près du lac Huron.
12:30 MIDI PLUS
13:30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINÉMA
Pic et pic et colégram. Comédie dramatique écrite et réalisée par Rachel Weinberg, avec Laurence Klejman, Ivan Erimitchoi, Monique Chaumette.
16:00 BOBINO
16:30 DES DIEUX ET DES HOMMES
Échos et Narcisse.
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
18:00 CE SOIR
19:00 HEBDO
Magazine d'affaires publiques animé par Frédéric Nicoloff. Réalisation de Claude Boux.



19:30 À CONTREPOIDS:
De Winnipeg, Omer Chartier de Saint-Lazare affrontera Mme Fernande Prud'homme de Saskatchewan.
20:00 LE MONDE DE MARCEL DUBÉ
Florence (3e de 4)
20:30 HORS SÉRIE
Moi, Claude, empereur (7e de 13) La Déesse, Tibère continue de terroriser Agrippine, sa famille et ses amis. Livilla empoisonne son mari afin de pouvoir épouser l'homme qu'elle aime.
21:30 SCIENCE-RÉALITÉ
22:30 NOUVELLES-SPORTS
22:45 CINÉMA
Dracula père et fils.
CINÉ-NUIT
Les Sables de Kalahari

Lorette

L'assemblée annuelle des "Braves"

L'assemblée annuelle du club de fastball des "Braves" de Lorette a eu lieu le 19 février dernier. M. Marcel Roch a donné le rapport d'activité de l'année écoulée, ainsi que les comptes du rapport financier.

Un nouveau comité a été élu pour 1981. Il est composé de MM. Carol Laramée, président, Rhéal Roy, vice-président, Gildas Lecomte, secrétaire, et de Marcel Roch, gérant-trésorier. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Paul Cournoyer, Ken Carrière et Fred Hamm.

La date du tournoi annuel a été fixé au dimanche 7 juin. Les joueurs désirant participer au club sont invités à donner leurs nom au comité le plus tôt possible.

Lilliane LANSARD

Le congrès du PC

La circonscription de Provencher a été représenté au Congrès national du Parti Conservateur à Ottawa, la fin de semaine dernière, par MM. David Sullen de Oakbank, Gilles Roch de Lorette, Mmes Doreen McKay de Anola et Janet Blais de Grande-Pointe.

Calendrier

Le club de hockey des "Comets" tiendra sa soirée de fin de saison, samedi 28 mars à 19h30, à la salle paroissiale de Lorette. La musique sera assurée par "Centurion Sound". Réservez dès maintenant vos billets, soit au Magasin Manaigre ou au Restaurant "Twin Lantern".

Programme de formation de la FCCF

UNE PROGRESSION HEUREUSE



Les représentants officiels, délégués par neuf(9) associations culturelles provinciales indentifiaient, à une session qui a mené, en juillet 1977, à la création de la **Fédération culturelle des Canadiens français**, une centaine de dossiers nécessitant une coordination nationale, tous dans le domaine de développement culturel communautaire. Un service de formation en développement culturel est retenu parmi les quatre(4) grandes priorités.

La Fédération a vite fait d'obtenir les ressources humaines, techniques et financières pour "opérationnaliser" un stage de formation au plan national. Dès novembre 1978, une quarantaine de participants, venus de tous les coins du pays, s'inscrivent à Winnipeg, au premier stage de formation préparé par la Fédération nationale. Quatre (4) ateliers s'y déroulent parallèlement.

- **Direction par objectif**
- **Publicité et relations publiques**
- **Histoire et sociologie de la minorité canadienne française**
- **Organisation de spectacles et de tournées.**

Le grand favori

Concernant les résultats à court terme, deux (2) éléments sont retenus:

1. L'occasion d'échanger sur différents plans avec des collègues, tous orientés plus ou moins sérieusement vers le développement communautaire, se révèle très profitable.
2. L'atelier **Direction par objectif** rencontre la faveur des participants. Les résultats de l'évaluation générale montrent que 65% des participants ont trouvé le stage formateur.

Concernant les résultats à moyen terme sur l'organisme culturel concerné ou la communauté touchée, l'impact reste assez difficile à évaluer. Toutefois, les répresentants d'associations culturelles provinciales manifestent le désir de "professionnaliser" le stage national en rehaussant, d'une part la qualité des ateliers et, d'autre part en offrant des stages qui proposeraient une formation de base en développement communautaire.

Les lacunes

Les associations culturelles provinciales recrutent donc pour le second stage de novembre 1979, quarante-trois (43) participants dont quelques-uns intéressés au développement communautaire et d'autres inscrits par intérêt personnel. Tous participent à l'un ou l'autre des ateliers qu'animent des consultants du Centre de formation et de consultation du Québec:

- **Direction par objectif I**
- **Direction par objectif II**
- **Gestion de la participation**
- **Leadership en animation**

L'évaluation générale montre cette fois que 73% des participants ont trouvé le stage formateur, comparativement aux 65% de l'année précédente.

Par contre, cette formation selon les commentaires ultérieurs des participants, ne semble pas toujours améliorer la qualité du développement communautaire ou la performance au travail.

Il semblerait que certains participants recommandés par l'association culturelle provinciale ne transfèrent pas, de l'atelier au travail, les connaissances acquises OU ne sont pas directement concernés par l'action de l'association provinciale, ayant participé au stage par intérêt personnel seulement.

Pour remédier à ce problème, il fallait donc s'attaquer directement à la **clientèle** du stage national.



Des participant(e)s de l'Alberta:
Raymond Deslauriers entouré de Isabelle Bérubé et Marie-Claire McNeil.

C'est un départ!

C'est dans cette optique que la FCCF organise en janvier 1981, un stage dont les champs de perfectionnement sont basés sur les besoins de formation de personnes **directement** intéressées au développement des arts communautaires comme animateur, administrateur ou bénévole

Trois ateliers s'y déroulent:

- **Animation communautaire**
  (pour les animateurs culturels);
- **Planification à moyen et long terme**
  (pour directeurs ou employés principaux d'un organisme culturel);
- **Participation communautaire**
  (pour les membres de conseil d'administration d'associations culturelles)

Une analyse des évaluations indique que le stage 1981 connaît un succès sans précédent. 75% des trente-deux (32) participants ayant répondu au questionnaire, ont trouvé ce stage formateur.

Stage janvier 1981

UN PROLONGEMENT SOUHAITÉ

Quel serait le succès véritable d'un stage si les participants oublient dans la soute à bagages, idées fraîches et perception nouvelle nées de quatre jours intensément vécus?

Un stage national de conscientisation et de perfectionnement mérite une suite plus glorieuse. Et cela, les participants au stage de formation organisé par la FCCF l'ont compris!

Plusieurs ont exprimé, dans le questionnaire d'évaluation, l'espoir d'une meilleure collaboration au sein d'une même équipe; certains se sont promis à eux-mêmes de faire bénéficier d'autres organismes de l'expérience acquise; plus d'un(e) se proposent de "remâcher" l'information reçue et de l'adapter aux besoins respectifs de leurs régions.

Car il est bien certain qu'un remue-méninges national n'apporte pas de solutions magiques aux situations problématiques d'un organisme régional, si culturel soit-il. Le brassage d'idées national n'est que le premier pas vers une compréhension meilleure des individus entre eux et du milieu de travail en soi.

Appréciation générale du stage

Les répondants au questionnaire estiment que les consultant(e)s et les participant(e)s ont grandement favorisé la réussite du stage.

D'une part, la compétence, la flexibilité et le dynamisme des consultant(e)s en animation ont été loués unanimement; d'autre part, l'âge moyen, la maturité et l'ouverture d'esprit des participant(e)s ont suscité les échanges fructueux.

Il apparaît que ce genre de stage stimule certains participants qui regrettent l'immensité d'un pays ne favorisant point les contacts interprovinciaux soutenus.

Toujours selon les commentaires, il semblerait que plusieurs aient été sensibles à l'efficacité de l'organisatrice technique du stage de la FCCF.

Les points faibles du stage

À la question, **Qu'est-ce que vous avez aimé le moins?**, les opinions sont partagées. Maints participants ont regretté le manque d'information dispensée avant le stage, sur le contenu et l'orientation des ateliers et la clientèle visée, occasionnant ainsi des répétitions inutiles.

De plus, la situation de travail et le vécu différents des participant(e)s rendaient parfois difficiles la compréhension de la réalité d'autrui. La communication en souffrait forcément!

Certains ont déploré la bièveté du stage et ses effets secondaires tels survol des thèmes exploités, heures quotidiennes trop longues et pléniaire expéditive.

Objectifs atteints

Malgré ces quelques points faibles, il appert que les objectifs du stage aient été atteints pour deux raisons: une mise à jour des lacunes sur le plan travail et (stage oblige!) des outils concrets pour le retour au travail!

Afin de maximiser les chances du succès durable de ce dernier stage de la Fédération culturelle des Canadiens français. celle-ci entend retenir les services des consultant(e)s pour faire une étude de l'évaluation du stage et suggérer un processus, genre "follow-up" (prolongement), afin de s'assurer le transfert de l'étude en atelier à la mise en pratique dans les communautés, en utilisant les outils obtenus au stage.

FCCF
Casier Postal 26
Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone: (204) 247-4780

INTERROGATION

Un message pour le Carême

Le Carême est un temps de vérité.

Le chrétien en effet, appelé par l'Église à la prière, à la pénitence et au jeûne, au dépouillement de soi-même, intérieur et extérieur, se place devant son Dieu et se reconnaît, se redécouvre.

"Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière". Souviens-toi, ô homme, que tu es appelé à d'autres choses que ces biens terrestres et matétiels qui risquent de te détourner de l'essentiel. Souviens-toi, ô homme, de ta vocation première: tu viens de Dieu, et tu retournes à Dieu en allant vers la Résurrection qui est la voie tracée par le Christ. "Quiconque ne porte pas sa croix et ne vient par derrière moi ne peut être mon disciple".

Temps de vérité profonde, qui convertit, redonne espoir et, remettant tout en place, apaise et fait naître l'optimisme.

Temps qui fait réfléchir sur nos relations avec "Notre Père" et rétablit l'ordre qui doit régner entre frères et soeurs; temps qui nous rend coresponsables les uns des autres; il nous dégage de nos égoïsmes, de nos petitesses, de nos mesquineries, de notre orgueil; temps qui nous éclaire et nous fait comprendre davantage que nous devons, comme le Christ, servir.

"Je vous donne un commandement nouveau: vous aimer les uns les autres" "Et qui est mon prochain?"

Temps de vérité qui, comme le Bon Samaritain, nous fait nous arrêter sur la route, reconnaître notre frère et mettre notre temps et nos biens à son service dans un partage quotidien. Le Bon Samaritain, c'est l'Église! Le Bon Samaritain, c'est chacun et chacune d'entre nous! Par vocation! par devoir! Le Bon Samaritain vit la charité.

Saint Paul dit: "Nous sommes donc en ambassade pour le Christ" C'est là notre responsabilité! Nous sommes envoyés vers les autres, vers nos frères. Répondons généreusement à cette confiance que le Christ a mise en nous.

Oui, le Carême est un temps de vérité! Examinons-nous avec sincérité, franchise, simplicité! Nos frères sont là chez les pauvres, les malades, les marginaux, les vieillards. Où en sommes-nous de notre amour? de notre vérité?

À l'occasion du Carême, partout dans vos diocèses, dans vos églises, on va faire appel à cette Vérité qui est vôtre, à cette Charité qui en est la preuve.

Ouvrez donc votre intelligence pour regarder autour de vous, votre coeur pour comprendre et sympathiser, votre main pour secourir. Les besoins sont énormes., vous le savez; je vous encourage donc à participer avec générosité à ce partage, et vous assure de mes prières et de ma Bénédiction Apostolique.

Jean-Paul II

Le comité des candidatures de la Société franco-manitobaine

est heureux d'annoncer que les personnes suivantes ont accepté de se porter candidats aux postes suivants lors de l'assemblée annuelle de la SFM qui aura lieu les **21** et **22 mars** prochain

À la présidence: **Madame Gilberte Proteau.**

À la première vice-présidence: **Monsieur Léo Le Tourneau**

Aux postes de conseillers (4 à élire):

Monsieur André Bazin
Monsieur Jean LaLonde
Docteur Léonard Marcoux
Madame Thérèse Marcoux
Monsieur Léo Robert
Monsieur Fernand Rondeau

Toute autre personne intéressée à se porter candidat à un des postes ci-dessus mentionnés peut se présenter en donnant son nom, appuyé par la signature de dix membres de la Société, au secrétaire-trésorier du conseil d'administration (Monsieur Robert Rey), et ce, **avant 10h30 le 22 mars prochain.**

Louis Fiola,
Président
Comité des candidatures

La Société franco-manitobaine
194, boul. Provencher, St-Boniface
Tél.: 233-4915

Les aspirantes aux Jeannettes sont accueillies

Profitant de la Semaine Internationale du scoutisme et du guidisme, les Jeannettes de Saint-Jean-Baptiste ont accueilli les aspirantes dans leur ronde, mardi 24 février.

Toutes souriantes, elles sont rentrées en chantant leur joie de vivre avec "Ami.. il y a de la Vie".

Diane Sabourin a souhaité la bienvenue aux parents et amis présents. L'histoire de Jeannette nous a été présentée de façon très originale. Pendant que Karine Beaudette, la narratrice, racontait l'histoire, la scène se transformait en théâtre de marionnettes où les personnages évoluaient, aux délices de tous.

Fortes de l'appui de leurs parents, les aspirantes ont passé la rivière et la Forêt Bleue pour enfin être reçues dans la ronde. Elles y ont été accueillies par leur cheftaine, Rita Marion, la commissaire, Corinne Hochman; l'aumônier, l'abbé Pierre Gagné; leur sizainière et toutes les Jeannettes.

Cette soirée parsemée de chants et de jeux, bien gardée par les castors attentifs, fut couronnée par un goûter forni par les parents et servi par le Comité de Parents.

Bravo aux nouvelles Jeannettes: Lucie Goulet, Diane Carrière, Suzanne Blouin et Nicole Marion.

Pour clôturer la semaine Guide, les Jeannettes et les Castors se sont donnés rendez-vous, jeudi soir 26 février. Après un défilé dans le village, ils se sont retrouvés dans leur local pour jeux, chants et repas.

Un cadeau fut présenté à Marc et Nicole Marion puisqu'ils nous quittent pour Saint-Boniface. Même s'ils feront encore partie de la grande famille scout-guide, ils vont nous manquer ici à Saint-Jean.



Les Jeannettes, 1ère rangée, de gauche à droite: Jacqueline Van den Bosch, Danielle Dupuis, Jacqueline Touzin, Suzanne Blouin 2e rangée, de gauche à droite: Debbie Knockaert. Lise Parent, Debbie Van den Bosch, l'assistante Lucie Goulet, Karine Beaudette, Diane Sabourin, la cheftaine Rita Marion, Diane Carrière, Nicole Marion et Marie-Paule Sabourin. (photo de Suzanne Foidart).

Ils partent mais vont revenir souvent

Ce n'est pas parce qu'ils n'aiment pas Saint-Jean-Baptiste, mais c'est pour sauver du temps et de l'essence! Denis et Léonne Marion, et leurs enfants Nicole et Marc, sont partis pour habiter à Saint-Boniface. Denis, employé au bureau des douanes à Emerson pendant plusieurs années, a été transféré au bureau régional de Winnipeg l'an dernier, et le voyage quotidien d'une centaine de milles était un peu dur sur les loisirs et le porte-monnaie.

Nous pensons écrire pour toute la région de Saint-Jean-Baptiste en exprimant nos meilleurs souhaits et nos remerciements à Denis et Léonne. Tous deux ont fait preuve de beaucoup de générosité avec leur temps, en participant étroitement à un grand nombre d'activités dans la paroisse et dans la division scolaire de la Rivière Rouge (Denis ayant été commissaire). Toujours prêts à rendre service, ils l'ont fait dans les organismes paroissiaux, tels les Chevaliers de Colomb, la LFC, mouvement Scout-Guide, l'équipe de hockey ou de volley-ball... Denis a même servi de courrier spécial à **LA LIBERTÉ**. Un gros merci de nous tous. Revenez nous voir souvent!

Céline BEAUDETTE

Bientôt le carnaval

Même si l'hiver ne ressemble pas aux hivers que nous avons connus dans le passé, les gens de Saint-Jean vous attendent à leur carnaval annuel, les 7 et 8 mars. Certaines compétitions devront être annulées si la température fait fondre les glaces qui restent, mais voici le programme au complet.

Samedi 7 mars

11h00 - Hockey (12 ans et moins)
13h00 - Ouverture officielle
13h30 - Mascarade; "Keen Ice" (au curling), "Dards" (au curling), Roue de fortune (au curling)
14h00 - Patin de fantaisie
14h30 - Courses d'obstacles
15h30 - LA PITOUNE
20h00 - Bal-mascarade (musique par "Buzz") à la Salle du centenaire

Dimanche 8 mars

9h30 à 12h30 - Déjeuner aux crêpes
12h00 - Hockey (16 ans et moins)
13h30 - Hockey (Ti-Vieux - "Old Timers")
15h00 - Courses d'obstacles ("Old Timers")
16h00 - LA PITOUNE
20h00 - Vin-fromage et distribution des trophées à la Salle du centenaire.

Calendrier

Mercredi 11 mars - réunion sur le ***marketing des grains*** *- Salle du centenaire, de 13h15 à 16h00. Au programme: Norm Mabon - utilisation du marché des futurs et autres façons de vendre le grain; André Marion - herbicides et système métrique; Cliff Harrison - sécurité à la ferme.*

Une semaine culturelle au CUSB

Le comité culturel du Collège universitaire de Saint-Boniface tiendra une semaine d'expression culturelle du 15 au 22 mars prochain.

Cette semaine comprendra des activités telles que des expositions de peintures, dessins et photos, des films, une soirée-cabaret et des spectacles à l'heure du midi avec chanteurs et musiciens franco-manitobains, un lancement de trois recueils de poésies, une soirée "table ronde" avec présentations et discussions, une pièce de théâtre et des kiosques d'artisanat.

ÉVOLUTION DU RÔLE COMMUNAUTAIRE DES FEMMES

Depuis toujours les femmes ont donné, sans attendre rien en retour, leurs énergies, leur temps aux misères d'autrui. Afin de venir en aide aux démunis et défavorisés de la société, les femmes ont créé des services aussi variés que l'envoi de friandises et de tricots aux soldats canadiens pendant les deux guerres mondiales, en passant par l'organisation de concerts et la lutte pour l'obtention d'écoles françaises, pour en arriver à se pencher aujourd'hui sur leur condition de vie.

Cependant, face à ces divers niveaux d'engagement, une question se pose: pourquoi les femmes s'engagent-elles dans leur communauté? ou pourquoi mettent-elles tant d'énergie à la mise sur pied de tous ces services qui sont de toute évidence de l'essor de l'État? D'abord, la nécessité de sortir de l'isolement motive nombre de femmes à s'impliquer dans un organisme social quelconque, comme la Fédération des femmes canadiennes-françaises. C'est une façon pour elles de rencontrer d'autres personnes, d'initier des contacts, enfin de sortir de l'enceinte du foyer et de vivre d'autres expériences, d'autres relations que celles promues dans le milieu familial. Ces engagements communautaires permettent aussi aux femmes de se valoriser, de s'épanouir, enfin de sentir qu'elles sont capables d'agir, qu'elles participent activement à la vie de leur communauté, à la société et à son évolution. De plus, l'expérience acquise dans des organismes communautaires sert pour plusieurs femmes de porte d'entrée sur le marché du travail ou encore de préparation à un engagement plus poussé tel qu'en politique.

D'ABORD POUR AUTRUI

L'engagement des femmes dans leur communauté, que ce soit en tant que membre de la FFCF ou d'un autre organisme, n'a pas toujours eu l'aspect revendicateur qu'il développe actuellement. En effet, l'intérêt que les femmes portent à leur condition est un phénomène quand même assez récent car par le passé elles ont surtout employé leurs énergies à mettre sur pied des services sociaux pour améliorer les conditions de vie des gens défavorisés, soit des services que l'État ne dispensait pas. Ainsi, elles ont oeuvré en tant qu'auxiliaires dans les hôpitaux, ont aidé les handicapés, les pauvres; elles ont nourri et habillé des orphelins, des familles victimes d'incendie; elles ont servi des repas aux personnes âgées immobilisées par la maladie, etc. Enfin, la liste est longue et il n'est pas nécessaire d'en dire plus long sur cet aspect du bénévolat qu'ont exercé les femmes dans nos communautés car tous et toutes nous en sommes conscients (es).

PUIS POUR LE SORT DES COMMUNAUTÉS

Toutefois, il est important de souligner comment ces femmes ont évolué à d'autres niveaux d'engagement communautaire. En raison de l'accélération des transformations sociales, de l'augmentation sensible du nombre des sociétés établies s'occupant du bien-être dans un sens précis telles que la St-Vincent de Paul pour les indigents, la John Howard et la Elizabeth Fry pour les prisonniers (ères), de la prise en charge par l'État des services que les femmes bénévoles octroyaient (exemples: bien-être social pour les pauvres, la Société d'aide à l'enfance, l'assurance-chômage, etc). les membres de la FFCF, par exemple, ont orienté leurs actions vers les domaines culturel et éducatif. C'est ainsi que nous les retrouvons parmi les premières à lutter pour les droits et la langue des leurs. Elles siègent à de nombreux comités et commissions pour l'amélioration des services français, rédigent des mémoires et des rapports destinés aux gouvernements provinciaux et fédéral. Tout ceci pour améliorer le sort de leurs communautés francophones.

POUR ELLES-MÊMES!

Or, depuis quelques années les femmes sont devenues beaucoup plus soucieuses de leur propre condition. En effet, elles se rendent compte que les changements socio-économiques en cours influencent profondément leur vécu quotidien, surtout depuis qu'elles retournent en plus grand nombre sur le marché du travail. De plus, beaucoup d'entre elles sont maintenant plus indépendantes et autonomes ayant quitté ou perdu leur conjoint, ou bien parce qu'à la suite d'un divorce, d'une séparation ou du décès de leur conjoint, plusieurs ont besoin d'argent pour survivre. On voit donc des femmes s'intéresser davantage à la lutte pour des garderies, des services d'aide aux victimes d'agression sexuelle, aux femmes battues, pour des meilleures conditions de travail, pour un accès plus facile et égal à l'éducation, pour un contrôle de leur corps, etc. Elles sont désormais engagées dans des luttes plus politiques et sont par la force des choses plus politisées et surtout plus visibles dans la société. Elles luttent pour des services qu'elles jugent nécessaires pour l'amélioration de leur vie en tant que femmes. Elles luttent pour elles-mêmes!

ÉVOLUTION DANS LES ORGANISMES

Conséquemment, on retrouve ces nouvelles tendances au sein de la FFCF comme dans d'autres organismes féminins. Ces organismes ont un énorme défi à relever: comme ils se sont toujours définis en fonction d'autrui, c'est-à-dire en donnant des services, en aidant leurs proches, leurs voisins, dorénavant ces associations veulent s'occuper de leur sort. Elles doivent donc se tailler une place quelque part entre les organismes féministes les plus extrémistes et ceux qui jouent un rôle moins visible de sensibilisation. Le défi est de taille va sans dire, et sous-entend nécessairement une redéfinition des objectifs et une réorientation de plusieurs de ces organismes.

La Fédération des femmes canadiennes-françaises, comme bien d'autres groupes bénévoles a atteint ce stage de son évolution. C'est pourquoi son congrès biennal en juin de cette année est d'une importance capitale. Il permettra aux participantes de donner une nouvelle direction à la Fédération afin qu'elle reflète davantage les besoins des femmes francophones. Le projet de recherche sur l'apport des femmes francophones hors Québec et d'analyse sociologique de leur situation s'avérera sûrement un outil fort utile dans cette redéfinition du mandat de la FFCF tout en fournissant un document précieux sur l'histoire des femmes francophones hors Québec. Les femmes francophones seront désormais peut-être un peu plus connues au Canada.

Fédération des femmes canadiennes-françaises
525-325, rue Dalhousie
Ottawa, Ont.
K1N 7G2
(613) 232-5791

LES PETITES ANNONCES GRATUITES

Les petites annonces sont gratuites pour deux parutions consécutives seulement. Les parutions ultérieures coûtent $5.00 chaque. Ces annonces doivent parvenir dactylographiées au plus tard le lundi avant la publication du journal. Seules les annonces de personnes privées sont acceptées.

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher dans sous-sol avec cuisine, poêle, réfrigerateur salle de bains avec douche. Facilité pour laver et place de stationnement. $89.00/mois. Téléphonez à John au No 668-6807.
- 792 -

CONSERVEZ L'ÉNERGIE! Élégante maison "Custom Built" situé à côté de la rivière près de Sainte-Anne - doit être vue! Tél.: (1) 422-8623.
- 819 -

Si vous aviez besoin d'un électricien spécialisé pour salle de récréation, garage, chalet, etc... à un prix très raisonnable et compétitif, veuillez téléphoner au numéro 233-5943 (René).
- 824 -

À VENDRE - 1 lit d'enfant , excellente condition avec deux matelas; 2 télévisions blanc & noir de vingt quatre pouces. Prix à négocier; 1 pelle à neige de deux pieds neuf pouces de largeur. Tél.: 253-4682.
- 827 -

À VENDRE -
1 poupée marchante avec habits 15.00
1 petit poêle électrique pour enfant de marque "Little Lady" en bonne condition $10.00
1 poêlon électrique de marque "Toastess" $10.00
2 tables à café, une en arborite brun et l'autre blanc avec noir. $10.00 chacune.
1 "combine International" (jouet) tout neuf $15.00
Tél.: 253-4682.
- 822 -

À LOUER - Saint-Boniface, appartement de 3 chambres à coucher avec poêle et réfrigérateur, Téléphonez au No 237-0250.
- 815 -

Homme de 32 ans, 5 pieds quatre pouces, fermier, honnête et bon caractère désire correspondre avec jeune demoiselle de la campagne, âgée de 25 à 34 ans, qui est honnête, sincère, attrayante et qui a bon caractère. Correspondance confidentielle. Écrire à **LA LIBERTÉ** Boîte 814.
- 814 -

À LOUER - appartement de 3 pièces libre le 1er mars. Avec poêle, réfrigérateur, draperies, et tapis. Place de stationnement. Téléphonez: 233-6530.
- 817 -

Cherchons à louer ou à sous-louer un appartement de trois pièces avec 1 chambre à coucher à la Tour Eiffel, pour le mois d'avril ou plus tard. Téléphonez au No 233-6466.
- 820 -

IMPÔTS - Préparations de déclarations d'impôts. Taux raisonnables. Tél. 253-2464.
- 805 -

À VENDRE: - faisans pour consommation, chevreau, brebis,
On cherche - un extracteur à miel (environ 10 cadres) - ruches usagées. Appeler après 17h au No 424-5529.
- 823 -

À VENDRE - lit double en chêne, 108 ans de vieux,téléphone: 1-422-5285.
- 828 -

À LOUER - à Sainte-Anne 230 acres de terre 150 acres clôturés avec eau potable et l'autre terrain pour récolte spéciale. Prix $3,500.00 par année pour les 2 terrains. Téléphonez au No 582-4880
- 816 -

À VENDRE - un "flash", marque Soligar, pour camera Pentax ou autres; tout neuf (se vend aujourd'hui $65) pour $35. Téléphonez au No 237-7221 de 8h30 à 16h30.
- 825 -

À VENDRE - pour raison de déménagement - laveuse à vaisselle portative automatique "Admiral", 3 ans, en excellent état; humidificateur Baycrest; deux radiateurs électriques; table avec tiroir pour micro-ondes. Tél.: 257-7642.
- 826 -

À VENDRE - Équipement de restaurant: grille au gaz de 3 pieds, 2 "fryers" (pour frites) avec paniers, "milk shake machine", table à découper machine crème à glace molle, air climatisé, prise 220 amp. Téléphonez au No 422-5252 ou 522-8348 le soir.
- 829 -

À VENDRE - maison à Sainte-Anne sur la Route No. 12, 4 chambres à coucher, magasin attenant 30x72, garage 20x28. Lot de 150x237. Libre immédiatement. Téléphonez au No 422-5252 ou 522-8348 le soir.
- 830 -

À VENDRE: un manteau de laine et mohair, taille 12-13 Bon état - prix intéressant Couleur bleu pétrole Téléphonez au No 253-1674.
- 832 -

On demande un chalet à louer pour juillet et août pour couple retiré. De préférence à la plage Albert Tél.: 233-1070.
- 833 -

VENTE PRIVÉE - maison au Parc Windsor, près de l'école Lacerte, 3 chambres à coucher, S x S, isolée avec R40, nouveau tapis mur à mur, sous-sol fini, draperies dans le salon et salle à manger, poêle, réfrigérateur, laveuse à vaisselle, En excellente condition. Prix $39,900.00 Hypothèque assumable 6% - 99.00 P.I.T. jusqu'en juillet 1985. Considererait financement. Téléphonez au No 256-6562 en anglais s.v.p.
- 834 -

À LOUER - (Saint-Boniface) appartement - 2 chambres à coucher - très propre - stationnement si désiré - libre le 1er avril,téléphonez au No 247-4823 le jour ou 256-8439 en soirée et les fins de semaines.
- 835 -

MAISON À LOUER - Norwood - près des écoles et autobus, 2 chambres à coucher, réfrigérateur et cuisinière. Libre le 1er avril. $375.00/mois. Téléphonez au No 233-1529 après 18h.
- 836 -

À VENDRE - Duplex au centre Saint-Boniface, rez-de-chaussée, salon 1 chambre à coucher, cuisine, chambre de bains,chambre utilité.1er étage - 3 chambres à coucher, chambre de couture, sous-sol partiel. Téléphonez au No 233-0864
- 837 -

Généalogie "Boulet" 1657 - 1965 de l'Ouest Canadien. Livre à liquider à $3.40 chacun, plus transport. Adressez toute commande à Denis Boulet; 89 East Gate, Winnipeg, Man. R3C 2C2.
- 838 -

À LOUER - appartement d'une chambre à coucher, meublé; Entrée privée, conviendrait à une personne seule.Sans place de stationnement Tél.: 775-3962 après 17h.
- 839 -

À VENDRE - à Sainte-Agathe, Manitoba, maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, grande cuisine et salon, lot 75 x 100. Pour plus informations téléphonez au No 882-2119.
- 761 -

À VENDRE - maison de 2 chambres à coucher bien entretenue situé près des autobus et magasins, quartier Norwood - garage - $34,900 - tél.: 257-5787.
- 782 -

À VENDRE - Une tondeuse électrique, de marque "Sunbeam GB 70", avec sac et fermeture éclair, et corde de cent pieds, en bonne condition. $200.00 - Une machine à laver de marque "Speed Queen", avec essoreuse en bonne condition. $275.00 ou meilleurs offre - Tél.: 253-4682.
- 812 -

À LOUER - maison d'une chambre à coucher rue Saint-Jean-Baptiste. Loyer $150. Téléphonez au No 475-3253 après 18 heures.
- 811 -

À SOUS-LOUER - à Saint-Boniface, appartement d'une chambre à coucher, rue Goulet. $200.00 par mois, chauffage et stationnement inclus, Tél.: 233-9306.
- 810 -

À VENDRE - à Lorette, Manitoba maison de 4 chambres à coucher, grande cuisine et selon - Située sur grande route pavée; et un acre de terre, avec arbres et bien entretenu - prix $23.000 - téléphonez au No 878-2851 après 18h ou en fin de semaine.
- 813 -

À VENDRE - bungalow de 3 chambres à coucher - salle familiale, chambre supplémentaire et salle de bains au sous-sol - grande cuisine - lot de 70 x 145 - près de l'école et magasin - 18 milles du centre ville. Vente privée - téléphoner 1-878-3555
- "camper 1976" qui s'adapte sur un camion - 8 pieds seulement $2500.00. Téléphoner 1-878-3555.
- 818 -

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Tommy Tedesco
(la définition de virtuose)

Bien que musicien très populaire dans les studios de Los Angelès, que plusieurs ont entendu soit sur disques ou à la télévision, Tommy Tedesco demeure quand même assez anonyme. Il est un musicien "de studio" qui a déjà accompagné plusieurs artistes de renommée internationale, entre autres Barbra Streisand, Benny Goodman, Ray Charles, Kenny Loggins. Michel Legrand et a joué pour des émissions de télévision, notamment "Roots", "Holocaust", "Airport" et Deer Hunter". Il a même enregistré quelques albums "solo".

C'est dimanche, le 1er mars dernier, qu'il présentait au Playhouse de Winnipeg un de ses rares spectacles, dans le cadre d'un atelier de guitare. Accompagné du Ron Paley Trio, Tedesco s'est mis à l'oeuvre de façon remarquable, jouant dès sa première interprétation une pièce à la saveur mexicaine et jazz, très vivante, jouant de ses doigts rapides et précis, et faisant preuve d'une aisance et d'une maîtrise d'un musicien d'expérience. Plusieurs styles ont reçu la fine élégance de Tedesco depuis le jazz aux ballades ou de la musique sud-américaine. Il a aussi joué de la mandoline et du banjo et a chanté sa chanson autobiographique

La première partie du spectacle faisait murmurer la foule d'étonnement et d'appréciation, laissant les spectateurs impatients et curieux de ce qu'ils allaient bientôt entendre. Le trio de Ron Paley remplissait bien son rôle d'accompagnateur, ni trop doux; ni trop fort. Ron Paley lui-même s'est signalé aux claviers, incitant la foule à l'applaudir de temps à autre. Greg Black à la batterie et Brain Scott à la basse électrique complétaient la section rythmique, toujours à la hauteur de leur réputation.

Après l'entracte, Tedesco s'est encore passé comme l'un des meilleurs guitaristes de l'Amérique du Nord, en se concentrant plus sur le jazz, en plus de plusieurs styles encore une fois, jouant du banjo et en semant de l'humour avec sa chanson. Il faut signaler et féliciter le Ron Paley Trio qui s'est imposé en jouant seul sur scène une pièce jazz-rock qui a gagné l'enthousiasme de la foule.

Mais la vedette appartenait tout entièrement à Tommy Tedesco. Ses doigts se plaçaient si méticuleusement sur les cordes de ses guitares acoustique et semi-acoustique qu'il donnait l'impression de ne pas se forcer. Cette vitesse éblouissante, ne laissait pas la chance à l'oreille d'assimiler la mélodie.

N'empêche que Tommy Tedesco est un guitariste excellent, avec une connaisssance papale de son instrument. Après plus d'une trentaine d'années dans le métier d'instumentiste, soit en studio ou en spectacle, il a depuis longtemps fait ses preuves comme l'un des meilleurs musiciens au monde.

Guy FERRATON

L'auteur est discothécaire à CKSB.

Saint-Norbert

"Travailler à bien penser"

C'était le mardi 24 février que nous avions rendez-vous avec soeur Maria Prénovault, qui venait nous aider à comprendre les mass-médias et répondre à nos questions.

En premier lieu, nous avons étudié les résultats du sondage fait en septembre 1979, auprès de 3,726 élèves francophones du Manitoba, par l'office des communications sociales de Saint-Boniface. Dans une deuxième partie, soeur Maria nous présenta les effets négatifs et positifs de la télévision sur les jeunes.

Puis elle donna quelques suggestions, entre autres, "ne jamais présenter un programme de télévision chez les très jeunes (3 ans) avant qu'ils ne soient capables de voir une image et d'en discuter; pas plus de 10 à 15 minutes à la fois chez les très jeunes, 30 minutes pour les 6 à 10 ans et un bon programme pour les adolescents". Elle ajouta qu'il faut prendre le temps de s'asseoir avec les jeunes et les adolescents pour regarder la télévision. Ensuite, dialoguer, questionner, expliquer le beau, le bien, le mal... et le pourquoi des événements.

Soeur Maria nous demanda d'aider nos jeunes à choisir leur programme. Car il est de prime importance d'apprendre de plus à nos enfants à réfléchir, à penser pour qu'ils soient capables d'analyser un film... et de voir la différence entre ce qui est sain et malsain.

Ici, je ne puis m'empêcher de citer un texte de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II, aux jeunes de France: "L'esprit est la donnée originale qui distingue fondamentalement l'homme du monde animal et qui lui donne un pouvoir de maîtrise sur l'univers". Puis, Jean-Paul II cite l'incomparable, écrivain français, Pascal: "L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; mais c'est un roseau pensant. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser ...; mais quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt; et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. Toute notre dignité consiste donc en la pensée...; travaillons donc à bien penser". Et le pape de continer. "En parlant ainsi de l'esprit, j'entends l'esprit capable de comprendre, de vouloir, d'aimer. C'est proprement par là que l'homme est homme. Sauvegardez à tout prix en vous et autour de vous le domaine sacré de l'esprit!..."

La Ligue des femmes catholiques de Saint-Norbert remercie soeur Maria Prénovault de son merveilleux travail et recommande à toutes les sections de la LFC d'inviter chez elles soeur Maria. Elle vous aidera à comprendre les mass-médias et l'importance du rôle de la famille et des éducateurs en ce domaine.

Léontine KENNY
Rachel TURENNE



Durant la réunion de Développement et Paix le 25 février.



Développement et Paix

La dernière réunion d'éducation à la solidarité, sous les auspices du comité local de Développement et Paix, avait lieu le mercredi 25 février. Le sujet était le Guatémala et les conférenciers invités, M. et Mme William Kolinowsky, de l'Agence canadienne de développement international. M. Kolinowsky est revenu l'an dernier d'un stage de deux ans et demi dans ce pays d'Amérique centrale. Sa présentation, illustrée de diapositives, a été suivie d'une période de questions et d'échange avec les participants.

"Le développement: le nouveau nom de la paix", tel est le thème choisi pour le Carême de partage 1981. Voici le programme prévu, pour Saint-Norbert, entre le 4 mars et le 19 avril:

Éducation:

a) Réunion d'éducation et de sensibilisation à nos rapports avec le Tiers-Monde, prévue pour mardi 7 avril à 19h30 Une rencontre des plus éducatives.

b) Matériel d'information: le journal "Solidarité" et des napperons éducatifs seront disponibles dans la paroisse.

Levée de Fonds:

Deux collectes sont prévues officiellement cette année, soit le 3e dimanche du Carême (22 mars) et durant l'Avent.

Tous ceux qui se sont procurés une carte d'adhésion, en octobre dernier, sont invités de façon spéciale à assister à la réunion d'éducation du 7 avril prochain.

Les détails quant au mode de perception et le sujet de la réunion d'éducation du 7 avril seront annoncés dans le bulletin paroissial de Saint-Norbert, d'ici peu.

Hubert BALCAEN

Calendrier

L'assemblée annuelle du district, numéro neuf, de la Coop de la Rivière-Rouge aura lieu, lundi 9 mars, à 19h45, au Centre communautaire

Otterburne

Une messe pour le père Côté

La communauté chrétienne d'Otterburne fut durement éprouvée dernièrement lorsqu'elle a appris que le père Hector Côté, c.s.v. était décédé le 27 février à Joliette, Québec.

Le père Côté était originaire de Saint-Pierre-Jolys. Il s'est joint à la communauté des Clercs St-Viateur en 1935 et était ordonnée prêtre en 1940. Il fut, au courant de sa vie sacerdotale, prêtre, professeur, prédicateur et aumônier des scouts. Il laisse dans le deuil cinq frères et cinq soeurs en plus des membres de sa communauté.

Les funérailles eurent lieu à Montréal le lundi 2 mars. Une messe de funérailles sera chantée en l'église d'Otterburne, très probablement samedi après-midi. (L'heure précise sera annoncée au Carnet mondain de CKSB)

Bien qu'il fut notre curé pendant quelques mois seulement, le père Côté s'était mérité la confiance de ses paroissiens.

Ces mêmes paroissiens voudraient transmettre leurs plus sincères voeux de condoléances à la famille éprouvée.

Arthur POIRIER

Deux syndics élus

Dimanche, le 1er mars avait lieu les élections de deux nouveaux syndics. Les paroissiens d'Otterburne ont élu Mme Eveline Beaudoin et M. Robert Poirier, Ils remplacent Mme Gisèle Courcelles et M. Jean-Yves Carrière qui finissaient un terme de trois ans.

Nécrologie

Révérend père Hector CÔTÉ, c.s.v.

Le père Hector Côté, Clerc de Saint-Viateur est décédé vendredi le 27 février 1981 en l'infirmerie de sa congrégation à Joliette, P.Q. Il était âgé de 65 ans et 11 mois, Né à Carey, Manitoba, fils de feu, David Côté et d'Evelina Desaulniers, il était le 5e d'une famille de treize enfants. Il fut baptisé par l'abbé Jean-Marie Jolys, curé de la paroisse Saint-Pierre-Jolys. Il fit ses études primaires et élémentaires à la petite école de Carey et ses études secondaires et collégiales au Collège de Saint-Boniface. Entré au noviciat des Clercs de St-Viateur à Joliette, Québec en 1935, il fit ses études théologiques au Scolasticat St-Charles de Joliette. Il fut ordonné prêtre à La Broquerie par Mgr Emile Yelle le 29 juin 1940. Les Clercs de St-Viateur ont célébré avec lui son 40e anniversaire de sacerdoce dans cette paroisse la 8 décembre dernier.

Le père Côté a été professeur de lettres au Collège Bourget de Rigaud, au Collège de Cornwall au Collège St-Joseph d'Otterburne et au CGEP de Joliette. Il a été deux ans supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne et curé par intérim de la paroisse Saint-Viateur d'Otterburne. À titre de fondateur de troupes scouts dans le Québec, il a participé à de nombreux camps scouts ainsi qu'à des rencontres nationales et internationales sur le scoutisme.

Le père Côté a aussi prêché de nombreuses retraites paroissiales et à de nombreux groupes d'étudiants. Depuis un an et demi il était un des aumôniers à l'hôpital Taché. Toute sa vie il s'est dévoué au ministère dominical en plus de ses tâches d'éducateur, Doué d'un talent d'écrivain et d'historien, il écrivit la deuxième tranche de l'histoire de sa paroisse natale, Saint-Pierre-Jolys; de nombreux poèmes, contes récits et chroniques, il laisse dans le deuil cinq soeurs: Adélina, Laurette (Mme Lévi Dandenault) et Léontine (Mme Philippe Tessier) de Saint-Pierre-Jolys, Lucienne (Mme Eugène Gobeil) de Lorette et Thérèse (Mme Henri Fréchette) de Californie; cinq frères: l'abbé Paul de Prince Albert, Gilbert de l'Alberta, Arthur de Saint-Boniface, Herman de Montréal et Marcel de Saint-Pierre-Jolys, Ses funérailles ont été célébrées à Montréal chez les Clercs de St-Viateur, lundi le 2 mars et l'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la congrégation. Une deuxième messe de funérailles sera célébrée au Manitoba dans quelques jours.

Qu'il repose en paix!

Elie NEVEUX

Le 19 février, à l'hôpital général de Saint-Boniface, est décédé M. Elie Neveux, âgé de 72 ans, époux bien-aimé de Angèle (née Bourgeois) de Saint-Pierre Jolys, Manitoba.

Les prières ont été récitées à l'église catholique romaine de Saint-Malo le lundi 23 février à 13h30, suivies de la messe de funérailles à 14h. L'enterrement eut lieu au cimetière paroissial de Saint-Pierre-Jolys.

En plus de sa femme M. Neveux laisse pour chérir sa mémoire, trois filles et leurs maris, Beatrice et Emile Turenne de Winnipeg, Aline et Levis Gosselin de Winnipeg ainsi que Rita et Denis Hebert de Comox, Colombie britannique; deux fils et leurs femmes, Ernest et Aline Neveux de Le Pas, Gilles et Simone Neveux de Winnipeg; 14 petits-enfants; deux soeurs, Mme Léonie Desaulniers de Saint-Pierre-Jolys, Mme Odile Audette de Winnipeg; une belle-soeur, Mme Jeanne Neveux de Saint-Pierre-Jolys.

Si ses amis le désirent ils peuvent envoyer leurs dons à "The Manitoba Heart Foundation" 301-352, rue Donald, Winnipeg, Manitoba.

La chapelle funéraire Loewen de Saint-Pierre était chargée des arrangements.

Saint-Adolphe

Le premier prix de dessin à Lorraine Hancox

Suite au concours de dessin "Gardons le Christ dans la Fête de Noël", organisé par les Chevaliers de Colomb, nous avons le plaisir d'annoncer que cette année nous avons une gagnante provinciale dans notre école. En effet,. Lorraine Hancox a gagné le premier prix provincial dans la catégorie 11 et 12 ans.

Exposition scientifique

Les 16, 17 18 et 19 mars, il y aura une esposition scientifique dans le gymnase de l'école. Les élèves de toutes les classes de la 1ère à la 9e année présenteront un projet de leur choix. Ceux-ci seront jugés par catégorie et par niveau. Les gagnants des classes 4 à 9 se rendront à l'exposition scientifique divisionnaire le 9 et 10 avril à Sainte-Anne. Notre exposition sera ouverte au public le 17 au soir et le 19 durant les rapports oraux. Venez rencontrer nos jeunes "scientifiques" et voir ce qui les intéresse!

Venez chanter

Aimez-vous chanter, jeunes, moins jeunes et plus âgés? L'Alliance chorale Manitoba, autrefois Mélo-Mani, vient à Saint-Adolphe pour nous faire chanter! Ce sera lundi le 9 mars de 19h30 à 21h30. Au gymnase de l'école ainsi que le jeudi, 26 mars, à la même heure. Donc, vous tous qui aimez chanter, venez, on vous attend!

Les Bamtams premiers

Le Club des Bantams de Saint-Adolphe s'est classé premier dans la ligue "Ritchot Centennial", pour la première partie de la saison. Les meilleurs compteurs sont comme suit: Robert Boulet 107 points, Marc Penner 52 et Denis Gagnon 40. Maintenant, il reste les semi-finales...

On attend avec impatience le retour parmi nous de notre pasteur, l'abbé Édouard Banville qui a dû prendre quelques semaines de repos. On espère que ça va mieux et nous lui souhaitons une bonne santé à l'avenir.

Denise HANCOX
Edmée LEGAL

Calendrier

Le comité de parents de l'école organise un soirée dansante à l'occasion de la Saint-Patrick, le 14 mars au gymnase de l'école, afin de prélever des fonds pour l'achat d'équipement sportif de coeur d'école.

La chorale des Turlutins: la chorale présentera un court concert à l'occasion du 40e anniversaire de la Caisse populaire de Saint-Adolphe. Cette soirée aura lieu le 21 mars. Le lieu et l'heure seront confirmés plus tard. Aussi, la chorale prépare un concert d'envergure pour le début de mai.

- 12 mars - Boîte à chansons divisionnaire à Lorette
- 16 au 19 mars - Exposition scientifique
- 19 mars - Rencontre parents/professeurs
- 22 avril - Concours d'élocution

COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

Référence No 2-N153-7A (41/81) (A0L)
Rôle No 5222

REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR "NORTHWEST TERRITORIAL AIRWAYS LTD" EN VUE DE MODIFIER LES PERMIS No A.T.C. 3016/79 (NS)

Le permis No A.T.C. 3016/79 (NS) autorise "Northwest Territorial Airways Ltd" à exploiter un service aérien commercial régulier entre points déterminés (classe 2), afin de desservir les points Yellowknife, Rankin Inlet et Frobisher Bay (Territoires du Nord-Ouest), au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe F.

La titulaire demande maintenant l'autorisation de desservir le point supplémentaire Winnipeg (Manitoba).

"Northwest Territorial Airways Ltd", a donné avis au Comité des transports aériens qu'elle a retiré sa requête, No au rôle 5159, No de référence 2-N153-7A (315/80), laquelle était pour desservir les points supplémentaires Churchill et Winnipeg (Manitoba) en vertu du permis No A.T.C. 3016/79 (NS).

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément au règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard **le 23 mars 1981.**

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnés.

Toutes demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens à OTTAWA, K1A 0N9.

G.A.LeValliant
Division des permis
pour le directeur de l'Exploitation
Comité des transports aériens.
le 18 février 1981

LA CAISSE POPULAIRE D'ÉLIE

est à la recherche d'un(e)

GÉRANT(E)

- responsable du développement, de l'administration et du contrôle de la Caisse dans le cadre des politiques établies par le conseil d'administration.

Qualifications:

- expérience dans l'administration d'une institution financière (tel que Caisse populaire, banque, etc...)
- personne avenante et dynamique
- qualité de leadership
- connaissance en agriculture
- bilingue (anglais et français)

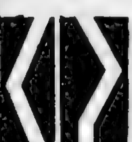
La Caisse

Actif 8.9 millions
Nombre de membres 1,390

Salaire

Négociable selon l'expérience

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 20 mars 1981 en indiquant "personnel et confidentiel" à



M. Henri Alarie, président
a/s Caisse populaire d'Élie
C.P. 36
Élie (Manitoba)
R0H 0H0

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu BERTHE ANTOINETTE BONIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, avant le 7 avril 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour de février 1981.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

SAINT-PIERRE **PRIX RÉDUIT**

1360 pieds carrés de vie aisée. Bungalow de 3 chambres à coucher, foyer dans le salon en contrebas. Double garage attenant.

Échangez votre maison en ville pour cette merveille!

Appelez Flo. Skinner au numéro **237-8844**

ADRIAN STEVENS REALTY

La Broquerie Lumber (1978) Ltd.
C.P. 160, LA BROQUERIE, MANITOBA, R0A 0W0

Achetez directement du producteur et économisez

AIMÉ TÉTRAULT
LOUIS TÉTRAULT

Tél: 424-5333
424-5361
Winnipeg, 284-2081

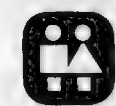
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH LOUIS, ÉMILE JOYAL, du village de Sainte-Agathe, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront êtres déposées à l'étude du soussigné 25-185 Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 6 avril 1981.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour de février 1981.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.



Fonction publique Canada / Public Service Canada

DIRECTEUR RÉGIONAL ADJOINT — Edmonton (Alberta) — Halifax (Nouvelle-Écosse) (1)
CONSEILLER RÉGIONAL — Toronto (Ontario) — Montréal (Québec)

Statistiques Canada
Services consultatifs

Traitement: $30 419 à $34 727

N^os de réf.: 81-NCRSO-STC-752-049 (Halifax, Nouvelle-Écosse) 81-NCRSO-STC-757-052 (Edmonton, Alberta) 81-NCRSO-STC-753-071 (Montréal, Québec) 81-NCRSO-STC-755-081 (Toronto, Ontario)

Fonctions

Fournir des conseils aux administrations publiques, aux entreprises et aux institutions sur l'utilisation de l'ensemble des données de Statistique Canada; effectuer des recherches sur les conditions économiques et sociales de la région et sur les utilisations des statistiques socio-économiques; élaborer un programme régional afin de stimuler l'utilisation organisée de l'ensemble des données de Statistique Canada; diriger les opérations du centre régional de données statistiques.

Conditions de candidature

Baccalauréat d'une université reconnue avec concentration en économie, en statistique, en mathématiques ou dans une discipline connexe. Expérience des études analytiques comportant l'utilisation de statistiques; expérience comme conseiller statistique auprès de l'administration publique, des entreprises ou des institutions. Pour les postes à Edmonton et à Halifax, expérience de la gestion des ressources humaines et financières.

Exigences linguistiques

Pour Edmonton et Toronto la connaissance de l'anglais est essentielle.
Pour Montréal et Halifax la connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ces postes la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

N^os d'autorisation: 110-347-006, 610-343-022, 211-034-062, 401-029-033

Comment se porter candidat

Envoyer votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

T. Blackwell
Bureau de dotation de la Région de la Capital nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, Tour ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
(613) 593-5331 poste 495
Date limite: le 20 mars 1981

AGENT DE CONCEPTION D'IMMEUBLES (2)

Traitement: $32 824 – $37 040
N° de réf.: 81-NCRSO-PWC-2

Travaux publics Canada
Design et Construction
Direction des édifices
Ottawa (Ontario)

Travaux publics Canada recherche un agent du design des immeubles possédant une vaste expérience des projets de construction d'immeubles, y compris la préparation de devis sommaires et de plans de construction ainsi que la supervision de travaux de construction. L'agent du design des immeubles devra participer aux examens techniques des bureaux régionaux qui donnent lieu à l'analyse et à l'approbation de projets de construction ainsi que collaborer à la conception de divers types de projets pour assurer la coordination des activités d'équipes multidisciplinaires. En outre, le titulaire du poste sera chargé de proposer et de formuler, avec d'autres, des politiques ministérielles pour l'élaboration de normes et de lignes directrices concernant les projets de construction et la surveillance des travaux.

Conditions de candidature

Grade universitaire en architecture ou admissibilité au titre d'architecte au Canada.

Exigences linguistiques

La connaissance des deux langues officielles est essentielle. En raison de la nature de ce poste la connaissance des deux langues officielles est immédiatement exigée.

N° d'autorisation: 310-340-048

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

M. McAllister
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, tour ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 27 mars 1981

Toute information relative à ces concours peut être obtenue en écrivant à l'adresse indiquée à la suite de chaque offre d'emploi.

Additional job information is available in English by writing to the appropriate preceeding address.

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

PENSIONNÉS DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE:



de remplir et renvoyer la formule de demande pour votre

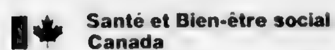
SUPPLEMENT DU REVENU GARANTI

ou l'allocation au conjoint

Veuillez noter: avant de retourner votre formule de demande, il vous faudra avoir des renseignements précis sur votre revenu en 1980

Si vous avez de la difficulté à compléter la formule, ou des questions, communiquez avec le bureau des programmes de la Sécurité du Revenu le plus près.
Nous voulons vous aider.

1er étage
Bestlands Building
191 avenue Pioneer
Winnipeg
Tél.: 949-4974
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h30.



Santé et Bien-être social Canada — **Health and Welfare Canada**
Programmes de la Securite du Revenu — Income Security Programs



$3.00
de rabais avec
cette annonce



100 km
gratuits

ECONOMY rent·a·car

COUPON ET TAUX APPLICABLE SEULEMENT:
72, RUE MARION ouvert 7 jours par semaine
Téléphone: 237-7264
Service gratuit de "pick-up" pour les clients de la ville.

À LOUER
Saint-Boniface,
4 appartements, 2 de 1 chambre à coucher, 2 de 2 chambres à coucher, inclus eau, chauffage, poêle et réfrigérateur.
Appelez Ronald au No 233-7496



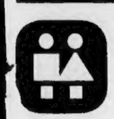
AIR CANADA
demande
UN(E) SECRÉTAIRE

- emploi permanent à la Direction finances et Planification d'entreprise à Winnipeg

EXIGENCES
-cours secondaire ou l'équivalent
-bonne compétence en sténo et dactylo
-doit subir un examen
-de 3 à 5 ans d'expérience en ce domaine.
- posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais
Bureau situé centre-ville

Salaire mensuel: de $1 115.00 à $1 585.00.
Tous les avantages sociaux sont offerts.
S'adresser à:

BUREAU D'EMPLOI - AIR CANADA
PIÈCE 1110, Immeuble Richardson
Un, place Lombard
Winnipeg, Manitoba
R3C 2N2



Appel
de candidatures
mixtes

Fonction publique Canada Public Service Canada

CARRIÈRE DANS L'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES

Approvisionnements et Services Canada
Service de l'approvisionnement scientifique et technique
Ottawa — Hull

Avez-vous des talents de communicateur, l'esprit d'analyse et un intérêt réel pour la gestion des grands systèmes et des programmes d'acquisition? L'agent d'acquisition doit pourvoir à ces besoins au meilleur coût possible compte tenu de la stratégie d'expansion industrielle du gouvernement fédéral. Cherchez-vous le défi et le changement en milieu professionnel dynamique? La carrière d'agent ou de gestionnaire d'approvisionnement au Service d'approvisionnement scientifique et technique d'Approvisionnements et Services Canada pourrait bien répondre à vos aspirations. Songez à toutes les étapes d'acquisition d'un Avion de reconnaissance à long rayon d'action, d'un parc de véhicules, d'un destroyer, d'un système national de communications informatiques, d'un brise-glace à propulsion nucléaire ou d'un chasseur nouveau modèle.

L'échelle de traitement des postes à pourvoir se situe normalement entre $26 829 et $30 429 (à l'étude en décembre 1980). Le taux de traitement sera fixé selon les titres et qualités ainsi que l'expérience du candidat. En effet, les candidats qualifiés et expérimentés qui peuvent entrer en fonctions immédiatement sans avoir à suivre des cours de formation peuvent être recrutés à un taux supérieur. Ceux qui ne répondent pas entièrement à ces exigences seront nommés à un poste comportant un niveau de traitement inférieur et pourront s'inscrire à des cours de formation ou de perfectionnement.

Conditions de candidature
Grade universitaire en génie, en administration des affaires ou en commerce ou grade d'un collège d'enseignement professionnel ou d'un collège communautaire reconnus assorti d'une expérience comportant des responsabilités croissantes dans une entreprise manufacturière ou commerciale ou dans un domaine du secteur public, à vocation technique pertinente. Pour certains postes, études secondaires assorties d'une expérience comportant des responsabilités croissantes dans une entreprise manufacturière ou commerciale ou dans un domaine du secteur public, à vocation technique pertinente. Les candidats *doivent* posséder l'expérience correspondant à l'emploi souhaité.

Nº de concours: 81-NCRSO-DSS-4
INDUSTRIES DE L'AÉROSPATIALE ET DE L'ARMEMENT
Nº d'autorisation: 311-030-003

Expérience de la gestion de contrats, de la gestion par projets ou des activités relatives à l'acquisition ou au contrôle de la production, ou expérience des processus de fabrication, de l'estimation des coûts ou de domaines semblables. Cette expérience s'acquiert normalement dans les industries de l'aérospatiale, de l'armement ou dans tout autre entreprise manufacturière ou technique connexe.

Nº de concours: 81-NCRSO-DSS-5
ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE
Nº d'autorisation: 311-030-004

Expérience dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. L'expérience de la passation de contrats et des activités relatives à l'acquisition serait un atout.

Nº de concours: 81-NCRSO-DSS-6
INFORMATIQUE
Nº d'autorisation: 311-030-005

Expérience de l'informatique. L'expérience de la passation de contrats et des activités relatives à l'acquisition serait un atout.

Nº de concours: 81-NCRSO-DSS-007
CONSTRUCTION NAVALE, RÉPARATION ET CONVERSION DE NAVIRES
Nº d'autorisation: 311-030-006

Expérience dans le domaine de l'industrie navale. Capacité manifeste de passer des contrats à des fins d'acquisition ou de gérer par projets.

Nº de concours: 81-NCRSO-DSS-008
MACHINERIE INDUSTRIELLE
Nº d'autorisation: 311-030-002

Expérience dans une entreprise manufacturière ou commerciale ou dans un domaine du secteur public, à vocation technique pertinente, notamment les systèmes ferroviaires et maritimes, la manutention d'équipement, le nettoyage d'huile, les travaux d'atelier de mécanique, le chauffage, le conditionnement de l'air, les installations de forage, les ponts, les turbines à gaz et au diesel, les véhicules militaires à chenilles et à roues, les souffleuses à neige, les pelles mécaniques à décharge frontale et les niveleuses. Capacité manifeste de passer des contrats à des fins d'acquisition ou de gérer par projets.

Veuillez préciser les concours auxquels vous souhaitez participer.

Frais de réinstallation
À discuter.

Exigences linguistiques
La connaissance de l'anglais est essentielle pour la plupart des postes. Dans certains cas, la connaissance des deux langues officielles est requise; les personnes unilingues peuvent poser leur candidature mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'État.

Toute information relative à ce concours est disponible en français et peut-être obtenue en écrivant à l'adresse suivante:
Additional job information is available by writing to the address below:

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
K.E. Lewis
Bureau de dotation de la Région de la capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
L'Esplanade Laurier, tour ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite: le 31 mars 1981

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canadä



Un
Séminaire de gestion
qui aidera toute personne concernée
par la petite entreprise à

- **Contrôler son encaisse**
- **Discuter ses besoins bancaires**
- **Planifier sa croissance**

La rencontre a lieu à **Dakota Motor Hotel**
le **18 mars, 1981**
de 09h00 à 16h30
Vous pouvez vous inscrire en communiquant avec
Patricia Gauthier
à **au No 233-6791**
ou en complétant le formulaire ci-dessous:

Le directeur
Banque fédérale de développement
851, boulevard Lagimodière Winnipeg, Manitoba / R2J 3K4
Je désire participer au séminaire sur le "Cash flow"
au ______
le ______
Nom ______
Adresse ______
______ Code postal: ______
Tél.: ______ L'inscription est de $30 et comprend le repas

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT
GESTION-CONSEIL

La Page de Bicolo ...



Qu'est-ce que le COSMOS?

Le **cosmos** c'est l'univers, tout cet espace qui entoure la terre. Le **cosmos** est si vaste et immense que les savants n'utilisent pas le kilomètre pour mesurer la distance des étoiles, mais plutôt la mesure "année-lumière".

La lumière parcourt plus de 300,000 kilomètres à la **seconde.** (Si tu voyageais à cette vitesse pour te rendre sur la lune et en revenir, le temps de deux clins d'oeil suffirait!)

LES GALAXIES

Pour comprendre l'immensité de l'univers, toi, tu n'es qu'un petit point sur la terre, et la terre n'est qu'un petit point perdu dans l'univers. Les milliards d'étoiles sont autant de soleils et autour de ces soleils, comme autour du nôtre, gravitent les planètes.

Chaque soleil a ses planètes formant un système solaire. Notre **galaxie** est un amas incalculable de systèmes scolaires et il y a dans l'espace des milliards de **galaxies.**

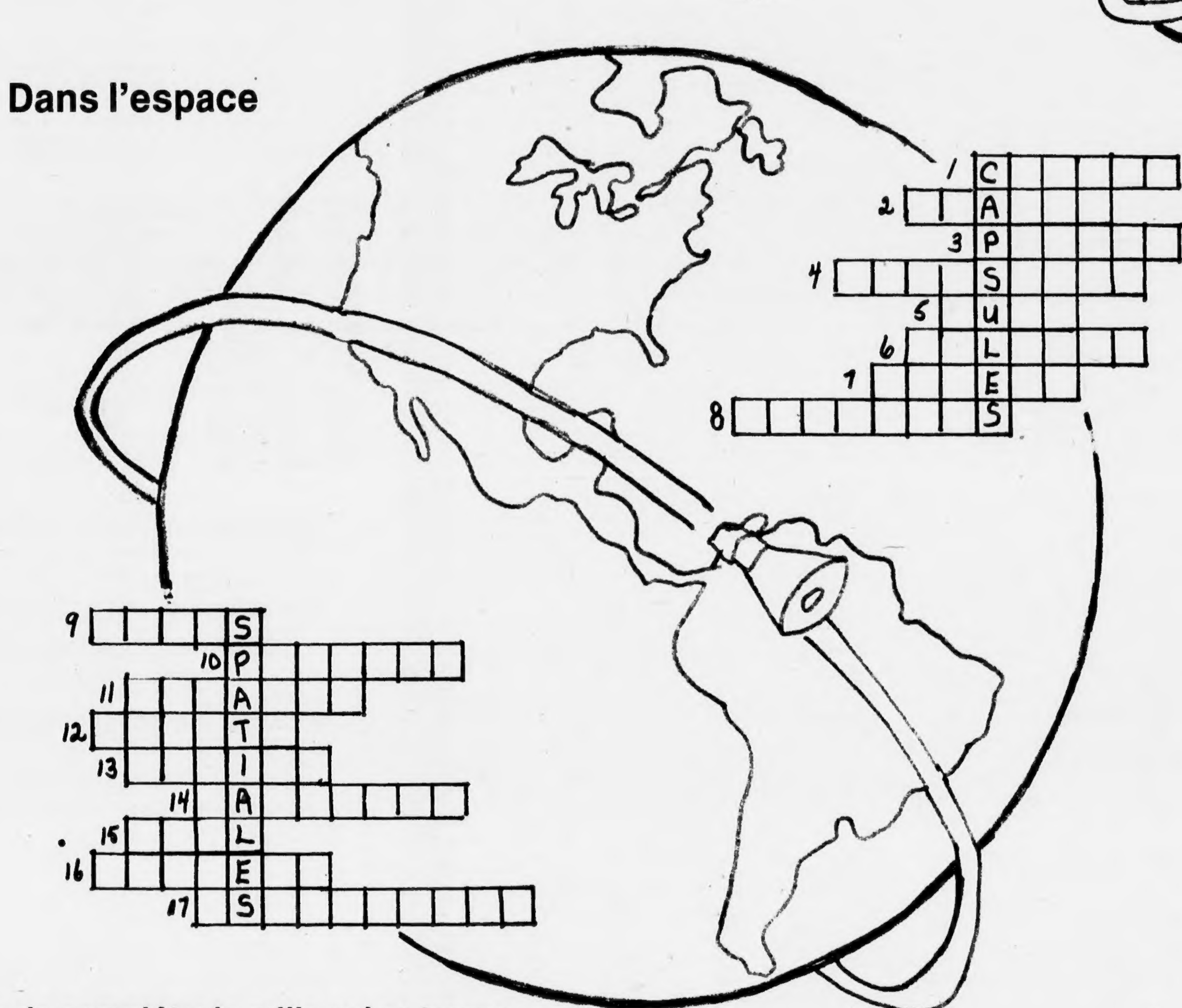
Bonjour les amis!

Cette semaine je viens te parler de l'espace, des astres et des satellites

Viens faire un tour de l'univers avec moi!

Bicolo

Dans l'espace



Essaie de compléter la grille qui se trouve dans le globe terrestre.

L'ESPACE

1. Espace extra-terrestre
2. La septième planète du soleil
3. Planète découverte en 1930 par M. Tombough
4. Instrument qui te permet de voir des objets éloignés
5. Satellite de la terre recevant sa lumière du soleil
6. La voie lactée
7. Astre présentant un noyau brillant et une traînée gazeuse
8. Trous sur la surface de la lune
9. La planète la plus brillante
10. Corps céleste du système scolaire, sans lumière propre
11. Relatif du soleil
12. Trajet des astres
13. Astre brillant
14. Véhicule des astronautes
15. Espace visible au-dessus de nos têtes
16. L'ensemble de tout ce qui existe
17. Personne qui se déplace dans un véhicule spatial.

soleil

saturne

neptune

pluton

uranus

jupiter

mars

vénus

terre

mercure

Sachant que la terre et les autres planètes tournent autout du soleil; dis-moi:
Quelle planète est la plus chaude? Quelle est la plus froide?
Trouve les deux planètes les plus éloignées de la terre...
Nomme les planètes que tu vois sur le dessin...

À: colorier

Planètes et étoiles

Combien y a-t-il d'étoiles?

Elles sont plus nombreuses que les flocons de neige durant une tempête, que les grains de sable dans le désert, que les gouttes de pluie pendant l'orage. Personne n'a jamais réussi à compter les étoiles qui brillent dans le ciel.

Les **étoiles** sont des soleils tourbillonnants et resplendissants.

Les **planètes** sont comme la terre, elles tournent autour d'une étoile.

Comme distinguer une étoile d'une planète? Les **étoiles** scintillent, les **planètes** ont un éclat fixe.

Le soir, prends le temps d'admirer le ciel. Ne trouves-tu pas que le Créateur nous a gâtés?

Membre gagnant: No 3990
Réjean Gosselin, 7 ans
LAROCHELLE, MANITOBA

Réponse:
L'espace

1. Cosmos
2. Uranus
3. Pluton
4. Télescope
5. Lune
6. Galaxie
7. Comète
8. Cratères
9. Venus
10. Planète
11. Solaire
12. Orbite
13. Étoile
14. Vaisseau
15. Ciel
16. Univers
17. Astronaute

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Le lancement d'une petite entreprise

Les petites entreprises constituent l'une des plus importantes ressources économiques du Canada. On en compte plus de 900,000 au pays; elles emploient quelque 2,500,000 travailleurs et génèrent 25% du produit national brut. Et chaque jour, de nouveaux venus viennent joindre leurs rangs.

La plupart des gens qui se lancent en affaires le font surtout par désir d'indépendance, pour pouvoir organiser à leur gré leur vie professionnelle et récolter directement les fruits de leur labeur. Malheureusement, dans bien des cas, il ne suffit pas d'être compétent dans le domaine choisi pour faire marcher une entreprise, car le but ultime de celle-ci n'est pas seulement de fabriquer un bon produit ou d'offrir un bon service, mais aussi de le faire d'une façon profitable.

Au Canada, la plupart des faillites sont provoquées par des problèmes de gestion, si bien que quiconque lance ou achète une petite entreprise se doit de bien connaître ses propres points forts et ses faiblesses, afin de pouvoir exploiter à fond les uns et compenser les autres.

La première condition du succès est qu'il faut être prêt à travailler beaucoup. Il est crucial aussi de ne pas avoir peur de prendre certains risques, dont les moindres ne sont pas celui des conséquences qu'un échec peut avoir sur la confiance que l'on a en soi, ou celui d'interrompre sa carrière et de perdre sa sécurité d'emploi et son ancienneté. Parmi les autres risques, mentionnons les tensions familiales que peuvent provoquer le temps et l'énergie consacrés au travail ou les inquiétudes incessantes de la gestion, les difficultés financières ou même la possibilité d'une faillite qui engloutirait toutes les économies personnelles de l'intéressé. Celui-ci devra également s'attendre, dans bien des cas, à réduire son train de vie jusqu'à ce que la réussite de l'entreprise soit assurée.

Mais si cette indépendance est parfois lourde, elle n'est pas sans compensation. Le chef d'entreprise éprouve la satisfaction d'être son propre patron, de jouer un rôle important dans le fonctionnement de l'économie, de participer au bien-être de ses concitoyens en leur fournissant des emplois et en améliorant les biens ou les services qui leurs sont accessibles. Il apprécie aussi de pouvoir espérer des revenus supérieurs à la moyenne s'il organise et gère bien ses affaires.

Les principaux points auxquels il convient généralement de s'arrêter avant de se lancer en affaires sont les suivants: l'emplacement (marché, concurrence, potentiel de croissance, coûts, services, disponibilité de la main-d'oeuvre et des approvisionnements); les considérations commerciales (objectifs, profil de la clientèle, prix, distribution, publicité); enfin, le financement (prévisions fondées sur une analyse détaillée des perspectives de dépenses et de recettes, définition des besoins à court et à long terme et détermination des sources possibles de financement).

Mais hélas!, aucune liste de contrôle ne peut garantir le succès d'une entreprise. Toutefois, le fondateur d'une entreprise qui a minutieusement étudié à l'avance toutes les éventualités et prévu la façon d'y faire face est parfaitement en droit de s'attendre à réussir, de retirer de son succès une grande satisfaction personnelle et de participer de façon très directe au dynamisme du secteur privé.

Gérald Bourque
Banque fédérale de développement





- Regroupe 8 villages de la Rouge dont St-Malo, St-Pierre, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Letellier, Ste-Agathe, Aubigny et Otterburne;
- 2 représentants de chaque village siègent sur le Conseil d'Administration et un employé y travaille à plein temps;
- Le bureau permanent est situé au sous-sol de la Caisse Populaire de Ste-Agathe;
- Le Conseil économique peut répondre à vos questions face à une nouvelle entreprise ou à une expansion et peut vous informer sur les programmes d'aide à l'expansion économique du territoire;
- N'hésitez pas d'appeler pour toute information au 882-2277 (Ste-Agathe).

SAVIEZ-VOUS QUE ...

Le Musée de St-Boniface a accueilli au-delà de 33,800 visiteurs en 1980. La grosse augmentation depuis quelques années nous vient surtout du Québec. Félicitations! WOW! Ça c'est du potentiel en développement touristique.

Si quelqu'un vendait à ces mêmes 33,800 personnes, un cornet de crème glacée (à .10 de profit) et un souvenir chacun (à .50 de profit) son profit brut serait de $20,280.00. Intéressant?

Cette chronique est le résultat d'une collaboration entre l'équipe économique de la Société franco-manitobaine et le Secrétariat d'État du Canada.